



**CONSEIL D'ADMINISTRATON DU
10 MARS 2020**

ANALYSE DU COMPTE FINANCIER 2019

**RAPPORT DE L'ORDONNATEUR
ET DE L'AGENT COMPTABLE**

Agence comptable AMU
Jardin du Pharo – Bât. D, 58, Boulevard Charles Livon
13284 MARSEILLE CEDEX 07

Table des matières

L'université d'Aix Marseille	3
Eléments marquants de l'exercice	4
Principaux constats	6
I – LES OPERATIONS BUDGETAIRES	10
A - Les Autorisations d'engagement (AE).....	10
1) Les AE Personnel.....	11
❖ Les facteurs d'évolutions 2018 / 2019.....	11
2) AE de fonctionnement et d'investissement.....	15
B - Les Crédits de paiement (CP).....	18
C - Les Recettes encaissées	19
D – Le Solde Budgétaire.....	22
II – LES OPERATIONS EN DROITS CONSTATES	23
A – Le Fonctionnement.....	24
3) Les recettes de fonctionnement.....	24
4) Les dépenses de fonctionnement	33
5) Principaux ratios des dépenses courantes.....	38
6) Dotations aux amortissements et provisions.....	39
7) Les dépenses de personnel	40
B – L'Investissement	43
1) Les recettes d'investissement.....	43
2) Les dépenses d'investissement.....	43
C – Le résultat comptable.....	45
D – La capacité d'autofinancement	47
III- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE	49
A – Les restes à payer, restes à engager et restes à encaissées.....	49
B – L'Equilibre financier.....	50
C – Les opérations sur ressources fléchées	51
IV- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE EN COMPTABILITE GENERALE.....	52
A – Le Fonds de roulement.....	52
B - Le besoin en fonds de roulement	55
C – La trésorerie.....	56

Le compte financier constitue la photographie de la situation financière de l'établissement appréciée à la fin de chaque exercice (le 31 décembre de chaque année).

Il s'inscrit dans un processus de « qualité des comptes » dans la perspective de la « certification ». L'objectif est de produire des comptes répondant aux normes de manière à ce qu'ils soient susceptibles d'être certifiés par un Commissaire aux comptes.

Le compte financier de l'université d'Aix-Marseille (AMU) comprend divers budgets de rattachement dont :

- le Centre National de Formation en Microélectronique (CNFM),
- l'Institut Interuniversitaire d'Etudes et Culture Juives (IECJ),
- le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS).
- Les deux fondations universitaires :
 - o la Fondation AMIDEX,
 - o la Fondation IMERA.
- Le Service à comptabilité distincte « Plan Campus », destiné à isoler les dépenses et recettes relatives aux travaux d'aménagement des sites « Quartier des facultés » à Aix-en-Provence et « Luminy » à Marseille.

Dotée d'un effectif **de 7 465 ETPT** au 31/12/2019, l'Université compte pour l'année 2018-2019 **79 897 étudiants** contre 78 961 sur l'année précédente, soit une augmentation de 1,18%.

Le compte financier 2019 est produit conformément au décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique. Antérieurement au décret GBCP, la soutenabilité budgétaire s'appréciait au regard du compte de résultat qui devait être présenté à l'équilibre et du niveau de fonds de roulement. Cette doctrine ne tenait pas compte de la dimension pluriannuelle des engagements donnés, ni des variations liées à la trésorerie.

Désormais, la soutenabilité budgétaire s'apprécie à partir de données issues des deux comptabilités budgétaire et patrimoniale : les restes à payer ; les opérations pluriannuelles ; le solde budgétaire ; la variation de la trésorerie (fléchée ou non) ; le résultat, la capacité d'autofinancement, la variation du fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

La présente analyse a été conduite à partir des comptes de l'exercice 2015 à 2019 pour la partie comptabilité patrimoniale et 2018 et 2019 pour la partie comptabilité budgétaire.

Ce rapport constitue une version consolidée des éléments d'analyse de l'ordonnateur et du comptable.

Éléments marquants de l'exercice

La contribution vie étudiante et de campus, (CEVEC) a été instituée sur l'année universitaire précédente. Pour rappel, cette contribution est destinée au financement de la médecine préventive, du fonds social et de l'action culturelle et sportive. Sur l'exercice comptable 2019, cette contribution s'élève à 4 498K€.

Le mode de comptabilisation des droits d'inscription (droits nationaux et droits universitaire) a été modifié suite à un avis du Conseil d'Etat, lequel considère ces droits comme des redevances. En conséquence, ces droits sont comptabilisés à hauteur des encaissements contrairement à la méthode du prorata temporis. L'extourne des droits comptabilisés en 2018 s'est soldé par une augmentation du fonds de roulement à hauteur de 9 244K€.

AMU a été lauréate du projet CIVIS et bénéficiera de financements de la Commission européenne.

CIVIS constitue une alliance de 8 universités implantées dans 8 pays et régions à travers l'Europe. et composée de près de 400 000 étudiants et 55 000 personnels. L'objectif est de porter un projet d'université civique européenne orientée vers la mobilité, le multilinguisme et l'engagement citoyen.

La convention relative à la dévolution du patrimoine a été signée le 18 avril 2019 entre l'Etat et l'université d'Aix Marseille. Au cours de cet exercice, un travail de fiabilisation du patrimoine a été conduit conjointement entre la Direction des projets immobiliers et l'Agence comptable. Cette fiabilisation s'est traduite par des opérations comptables validées en Conseil d'Administration. En parallèle, l'établissement poursuit le travail déjà engagé dans le cadre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

La dotation non consommable dont bénéficie la fondation AMIDEX a produit 25,6M€ sur l'exercice 2019. A*Midex continue à être un levier de développement académique pour notre territoire. Les projets menés par les deux Ecoles Universitaires de Recherche (EUR AMSE et nEUroAMU) avec des financements obtenus dans le cadre du PIA3 ont démarré sur 2019, de même que ceux déployés par les deux Instituts Convergence et les deux RHU3. En 2019, AMU est lauréate du RHU 4 pour le projet INNOV CKD (doté de 5 M€). Enfin cette année marque également le démarrage des Instituts d'établissement (8 sur 13).

Les principales mises en service concernent en 2019:

L'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education sur le site de St Jérôme) 9 353K€

Le site Schuman (Bâtiment Pouillon et le Cube) 2 880K€

Le Campus de Timone (Médecine et Pharmacie) 1 304K€

La loge et le CINAM sur le site de Luminy 1 015K€

En application de la convention "Plan Campus" signée avec l'Etat en 2012, AMU a perçu des intérêts au titre de 2019 pour un montant de 20 313K€. Les prochaines mises en service devraient être réalisées en 2020 sur le bâtiment TPR2 à Luminy.

2019 est la deuxième année d'application de la convention de partenariat de l'université avec le Fonds d'Insertion pour les personnels Handicapés dans la Fonction Publique (FIPHFP), qui mobilise environ 1,5 M€ financés au 2/3 par le Fonds. La totalité des objectifs fixés ont été atteints.

Principaux constats

PRINCIPALES EVOLUTIONS DES DEPENSES :

Les charges de fonctionnement s'élèvent à **693 504K€** et progressent de **+15 316K€**.

La variation s'explique par + 5 525K€ de dépenses courantes, + 10 878K€ de dépenses de personnel et - 1 087K€ de dotations aux provisions.

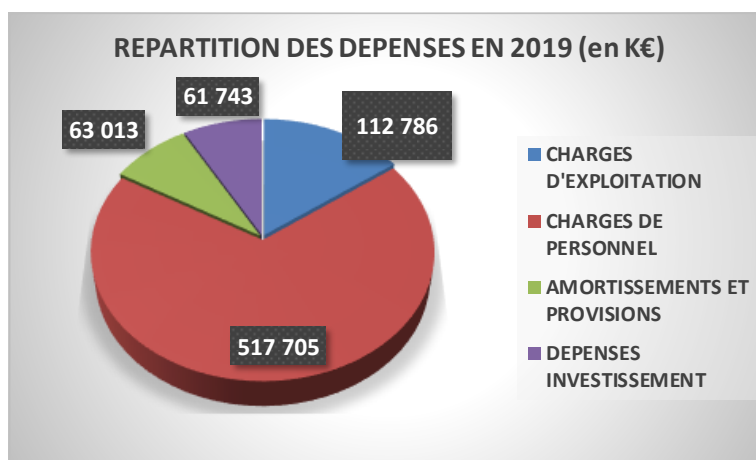
Parmi les hausses des charges d'exploitation : l'entretien (**+1 432K€**), les études et recherche (**+ 951K€**), les frais de mission (**+801K€**), les participations et subventions (**+9 382K€**). Sur ce dernier poste de dépenses, il est à noter les exonérations des droits d'inscription des étudiants étrangers non communautaires à hauteur de 4 780K€. En vertu du principe budgétaire de non compensation des dépenses et des recettes, les exonérations 4 780K€ sont retracées en dépenses de fonctionnement.

Parmi les baisses des dépenses, on peut noter les frais d'abonnement et de documentation (**-1 591K€**), et les personnels détachés (**- 1 146K€**).

Évaluées à **517 705K€**, les **dépenses de personnel** augmentent de **2,15%** en 2019, soit **+10 878K€**.

L'augmentation des salaires et des charges sociales associées (**+ 8 572K€**) concerne principalement la revalorisation du point d'indice (**+1 875K€**), les titularisations au titre des Sauvadet, l'effet année pleine de la campagne d'emplois (**+2 946K€**) et la création des postes dans le cadre du bonus masse salariale (**+ 1 080K€**).

Les **dépenses d'investissement** enregistrent une baisse en 2019 de **-44 565K€**, liée notamment aux opérations du Plan Campus Luminy, dont les mises en service des bâtiments Hexagone et TPR1 ont été concrétisées en 2018. Le total des dépenses d'investissement s'élève **61 743K€** (contre 106 308K€ en 2018) dont 41 837K€ pour les travaux sur bâtiments.



PRINCIPALES EVOLUTIONS DES RECETTES :

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à **699 727K€** et progressent de **+13 617K€**.

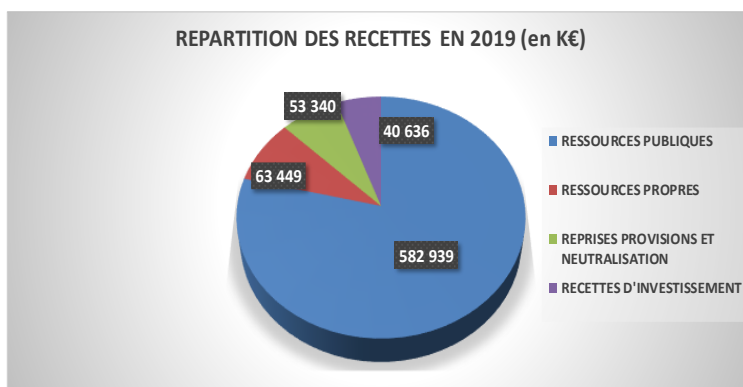
La variation s'explique par + 2 421K€ de ressources propres, +2 159K€ de SCSP (subvention pour charge de service public), +6 917K€ d'autres financements publics et + 2 119K€ de reprises sur provisions.

La progression des **ressources propres s'explique par la CVEC** (**+3 734K€**) et les **diplômes d'université** (**+ 3 186K€**) notamment de la composante des sciences médicales et paramédicales en raison de la hausse des effectifs étudiants et de l'effet « année pleine » des inscriptions en kinésithérapie. La hausse des droits nationaux est liée aux inscriptions des étudiants étrangers non communautaires dont l'exonération participe également de la hausse des dépenses et vient ainsi

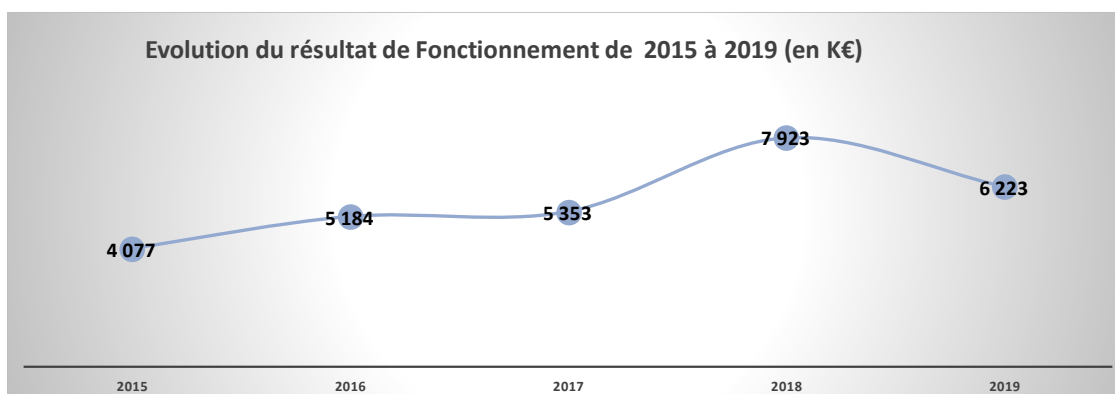
compenser la progression des recettes. Parmi les baisses, on notera les facturations de personnels détachés en raison de rattrapage de facturations effectués en 2018.

Les subventions représentant un total de **582 939K€**. Elles progressent de **+9 076K€**, dont + 2 159K€ pour **la SCSP** (Subvention pour charge de service public) ; + 3003K€ pour les subventions de la **Région** et + 5 700K€ pour les subventions des **organismes internationaux et de l'ANR**.

Les recettes d'investissement sont pour l'essentiel constituées par les intérêts de la dotation Campus, les intérêts de la fondation Amidex ainsi que des versements dans le cadre du CPER. Elles représentent **40 636K€** en 2019.

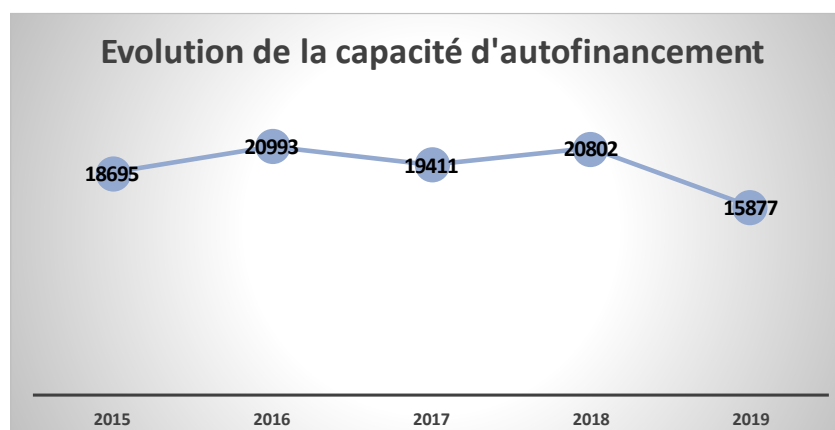


Le compte financier 2019 affiche un résultat de fonctionnement positif de 6 223K€



Le volume des recettes étant supérieur aux dépenses, le résultat est positif. Contrairement aux exercices précédents, on observe en 2019 une augmentation plus rapide des dépenses (+ 15 316K€) que des recettes (+13 617K€).

La capacité d'autofinancement positive s'élève à 15 877K€. (20 802K€ en 2018)



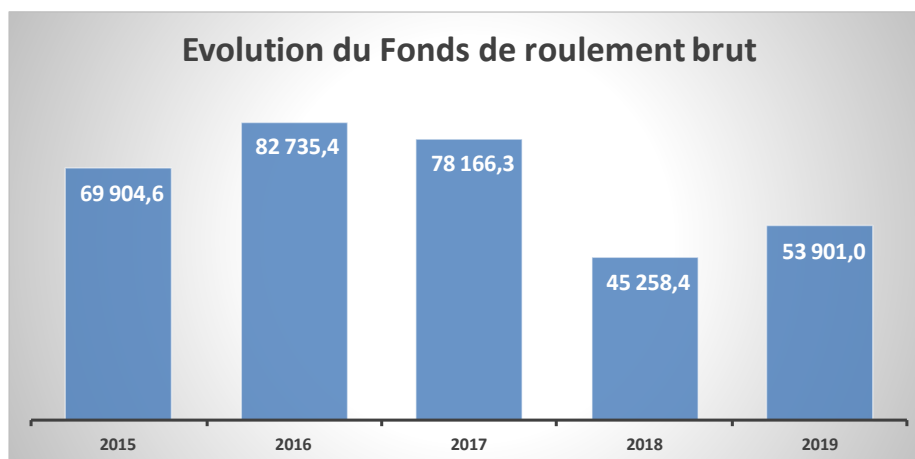
Le fonds de roulement brut global s'élève à 53 901K€

Le fonds de roulement progresse ainsi de + 8 643K€.

L'évolution favorable du fonds de roulement est due au nouveau mode de comptabilisation des droits d'inscription et à la suppression du prorata temporis qui participe à hauteur de 9 244K€ à la hausse du fonds de roulement.

Il représente **31 jours** du total des dépenses décaissables, dont 37 jours pour les seules dépenses de personnel.

Ce ratio reste très satisfaisant compte tenu du seuil de vigilance établi à 15jours.



L'évaluation du fonds de roulement net diminué des engagements de l'établissement ressort à **69 284K€** en 2019, contre 68 953K€ en 2018.

Le fonds de roulement après vote par le Conseil d'administration du plan d'investissement de 20 000K€ en juin 2017, ressort à 57 424K€ au 31 décembre 2019. Les ratios qui en découlent restent très favorables, soit 40 jours de dépenses de personnel.

La trésorerie progresse et s'élève au 31/12/2019 à 202 501K€, contre 199 406K€ en 2018, soit une hausse de 3 095K€.

Le volume des dépenses décaissables augmente par rapport à l'exercice précédent, + 6 244K€. Cette hausse est la conjonction de plusieurs facteurs, dont la hausse des crédits du personnel (+ 7 996K€) ; la hausse des crédits de fonctionnement (+5 524K€) et la diminution des crédits d'investissement (-7 276K€), La baisse des crédits d'investissement s'explique notamment par les décaissements élevés réalisés en 2018 sur le plan campus Aix facultés.

Les **recettes encaissées** enregistrent une hausse de + 12 861K€, dont 2 152K€ pour la subvention pour charge de service public et 11 091K€ sur les autres financements publics. On notera une baisse des ressources propres représentant – 382K€ que l'apparition de la CVEC ne parvient pas à contenir. Cette diminution s'explique en partie par la fin du rattrapage des facturations de mises à disposition de personnels AMU.

L'Université enregistre un solde budgétaire positif de 14 137K€.

Conclusion :

Le résultat de fonctionnement est positif avec un certain nombre d'éléments conjoncturels, notamment la CVEC dont les dépenses n'ont pas été intégralement réalisées sur l'exercice, et des reprises de provisions favorables. La progression plus rapide des dépenses par rapport aux recettes de fonctionnement est liée à la stagnation des ressources propres et au faible dynamisme de la Subvention pour charge de service public, alors que les dépenses de fonctionnement courant progressent dont notamment les dépenses de personnel.

La situation financière de l'établissement reste saine avec un fonds de roulement net confortable intégrant les projets votés par le Conseil d'Administration en juin 2017.

Les ratios qui en découlent restent très favorables, soit 40 jours de dépenses de personnel et 30 jours pour l'ensemble des dépenses décaissables.

Les indicateurs financiers permettent ainsi à Aix Marseille Université d'envisager l'avenir avec confiance et concrétiser des investissements sur ses fonds propres.

GRANDS AGREGATS (en K€)

	2018	2019	VARIATION 2018/2019	
Montant des autorisations d'engagement				
Fonctionnement	246 820	132 159	-	114 661
Personnel	509 036	516 981		7 944
Investissement	110 206	39 179	-	71 027
TOTAL	866 062	688 319	-	177 744
Montant des crédits de paiement				
Fonctionnement	99 613	105 137		5 524
Personnel	508 909	516 905		7 996
Investissement	60 394	53 118	-	7 276
TOTAL	668 915	675 160		6 244
Montant des recettes encaissées				
Recettes globalisées	600 940	604 093		3 153
Recettes fléchées	75 496	85 203		9 708
TOTAL	676 436	689 297		12 861
Montant des dépenses en droits constatés				
Fonctionnement	678 188	693 504		15 316
<i>Dont Personnel</i>	506 827	517 705		10 878
Investissement	106 308	61 743	-	44 565
TOTAL	784 496	755 247	-	29 249
Montant des recettes en droits constatés				
Fonctionnement	686 111	699 727		13 617
Investissement	46 654	40 636	-	6 018
TOTAL	732 765	740 363		7 598
Synthèse des résultats				
Résultat patrimonial	7 923	6 223	-	1 699
Solde budgétaire	7 521	14 137		6 616
Capacité d'autofinancement	20 802	15 877	-	4 925
Trésorerie	199 406	202 501		3 095
Fonds de roulement brut	45 258	53 901		8 643
Fonds de roulement net	68 953	69 284		330

I – LES OPERATIONS BUDGETAIRES

A - Les Autorisations d'engagement (AE)

Elles constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice.
La consommation d'AE de l'exercice 2019 s'établit à **688 319 K€** contre 866 062 K€ en 2018 (soit une baisse de 20,5 %).

Ce montant se décompose comme suit :

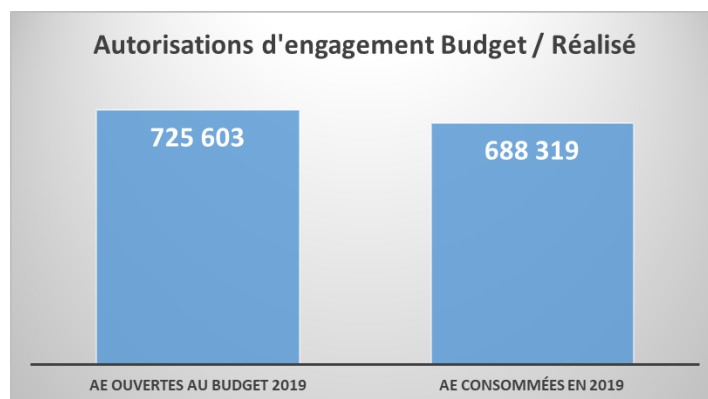
- **516 981 K€** en masse salariale contre 509 036 K€ en 2018 (+1,56 %)
- **132 159 K€** en fonctionnement contre 246 820 K€ en 2018 (-46,4%)
- **39 179 K€** en investissement contre 110 206 K€ en 2018 (-64 %)

Les AE enregistrent une diminution totale de **-177 744 K€** par rapport à l'exercice précédent.
Cette baisse concerne plus précisément le fonctionnement (-114 660 K€) et l'investissement (-71 027 K€) alors que le personnel continue à progresser de +7 944 K€ entre 2018 et 2019.

Ces fortes variations s'expliquent par des engagements réalisés en 2018 pour les loyers des PPP respectivement de 136 M€ pour le fonctionnement et 68 M€ pour l'investissement et qui n'ont pas été renouvelés en 2019.

Hors Plan Campus, la variation d'AE n'est plus que de -19 M€ répartis en -21M€ pour le fonctionnement et +2M€ pour l'investissement.

Sur l'enveloppe personnel la progression des AE consommées entre le 2018 et 2019 est liée à l'évolution de la masse salariale financée sur subvention Etat, et dans une moindre mesure de l'évolution de la masse salariale financée sur projets (contrats recherche et hors recherche, A*MIDEX, Plan Campus)



Le taux d'exécution global s'établit à 95% contre 96% sur l'exercice 2018. Ce taux se décompose de la façon suivante :

- Pour la masse salariale, le taux de réalisation des AE est de 99.2% pour 99.5% en 2018.
- Pour la masse fonctionnement, le taux de réalisation des AE s'établit à 84% pour 93% en 2018. Hors Plan Campus ce taux est de 86% pour 84% en 2018.
- Pour la masse d'investissement, le taux de réalisation des AE est de 83% contre 89% sur l'exercice précédent. Hors Plan Campus ce taux est de 87% pour 76% en 2018.

1) Les AE Personnel

❖ Les facteurs d'évolutions 2018 / 2019

Entre 2018 et 2019, le nombre d'ETPT annuel a augmenté de 58,6% soit en proportion une hausse de +0,79%. Cette augmentation des ETPT s'accompagne d'une hausse des dépenses de masse salariale de 7 944 K€ soit +1,54% par rapport à 2018 pour un total AE de 516 981K€.

– Masse Salariale financée sur subvention ETAT (+8 689 K€ /2018)

En K€	AE 2018	AE 2019	BR2 2019	Taux d'exécution
Agents sur support Etat	410 380	418 898	419 414	99,88%
Contractuels Doctorants	15 902	16 073	16 200	99,22%
Total MS Etat	426 282	434 971	435 614	99,85%

Le taux d'exécution en 2019 sur financement ETAT est de 99,9% par rapport au second budget rectificatif. La Masse Salariale sur support ETAT augmente de 8 689 K€ par rapport à 2018.

En ETPT	Moyenne à fin déc. 2018	Moyenne à fin déc. 2019	Evolution ETPT 2018/2019	Evolution % 2018/2019
Agents sur support Etat	5506	5541	35	0.62%
Contractuels Doctorants	484	491	6	1.28%
ETPT financement Etat	5991	6032	41	0.68%

En moyenne, le nombre d'ETPT sur financement ETAT reste stable par rapport à 2018 avec une variation de +41 ETPT soit une évolution de +0.68%.

La hausse des dépenses coïncide avec une hausse des ETPT mais dans des proportions plus importantes.

En effet, l'augmentation est due en partie à un effet « volume » pour + 4 696 K€ :

- Les nominations Sauvadet de 2018 impactent en année pleine l'exercice 2019 pour un montant de +1 117 K€, des agents rémunérés sur RP ayant basculé sur le support Etat.
- La création de 23 postes dans le cadre du BMS 2019 et l'extension année pleine des 18 postes créés dans le cadre du BMS 2018 pour un total de +1 080 K€.
- L'impact de la campagne d'emplois 2018 en extension année pleine (EAP) et de la campagne d'emplois 2019 (sur les 4 derniers mois de 2019) est de +1 656 K€.
- La consommation des crédits de la loi ORE au sein d'AMU en 2019 est plus significative qu'en 2018 avec une hausse de + 93% soit +871 K€ au total. Cependant cette consommation reste faible par rapport aux crédits notifiés.

Elle est également due à un effet « prix » pour + 3 965 K€ :

- La revalorisation des grilles de rémunérations PPCR au 01/01/2019 pour +1 875 K€.
- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) avec un impact de +1 800 K€.
- L'impact année pleine des listes d'aptitude au titre de 2018 et 2019 pour un montant de +173 K€.
- La politique du Ministère sur le CET (compte épargne temps) amène +117 K€.

Il faut noter que sur la hausse de 8 689 K€, 45 % sont financés par la SCSP, soit 3 980 K€ (PPCR, loi ORE...).

– Masse Salariale financée sur Ressources Propres (-1 709 K€ /2018)

La masse salariale financée sur les ressources propres de l'établissement s'établit à 57.5ME

Ont été intégrés à cette masse salariale dans la présentation les contrats hors recherche et PLAN CAMPUS.

En K€	AE 2018	AE 2019	BR2 2019	Taux d'exécution
Total MS sur Ressources Propres	59 254	57 545	57 587	99.93%

Le taux d'exécution en 2019 sur financement RP est de 99,93% par rapport au second Budget rectificatif.

La Masse Salariale sur support RP baisse de 1 709 K€ par rapport à 2018.

En ETPT	Moyenne à fin déc. 2018	Moyenne à fin déc. 2019	Evolution ETPT 2018/2019	Evolution % 2018/2019
MS RP	870	868	-2	-0.23%
Plan Campus	10	8	-1	-14.7%
ETPT Ressources Propres	880	876	-3	-0.39%

En moyenne, le nombre d'ETPT sur financement reste stable par rapport à 2018 avec une variation de -3 ETPT soit une évolution de -0.39%.

Cette diminution est liée à l'utilisation généralisée du logiciel ARES depuis l'exercice 2018. L'outil permettant des mises en paiement des heures de cours complémentaires plus rapides, l'exercice 2018 a résorbé des reliquats de paiement. Le flux de paiement est désormais régulier.

– Masse Salariale A*MIDEX

En K€	AE 2018	AE 2019	BR2 2019	Taux d'exécution
Total MS A*MIDEX	10 498	11 482	13 082	87.77%

*Le taux d'exécution en 2019 sur A*MIDEX est de 87,8% par rapport au Budget*

*La Masse Salariale sur A*MIDEX augmente de 984 K€ par rapport à 2018.*

En ETPT	Moyenne à fin déc. 2018	Moyenne à fin déc. 2019	Evolution ETPT 2018/2019	Evolution % 2018/2019
ETPT A*MIDEX	233.5	254.04	20.54	8.80%

En moyenne, le nombre d'ETPT augmente par rapport à 2018 avec une variation de +20.54 ETPT soit une évolution de +8.80%.

La masse salariale affiche une évolution de +9,42% sur l'année 2019.

L'année 2019 a été marquée par une hausse de la consommation tant en termes d'ETPT qu'au niveau de la Masse Salariale. On a pu observer un pic des recrutements en fin d'année 2019 : 120 recrutements réalisés de septembre à fin décembre 2019 sur les 213.

– Masse Salariale Recherche (contrats de recherche, doctorants contractuels, dotation AMU)

En K€	AE 2018	AE 2019	BR2 2019	Taux d'exécution
Total MS Recherche	12 008	12 052	13 612	88.54%

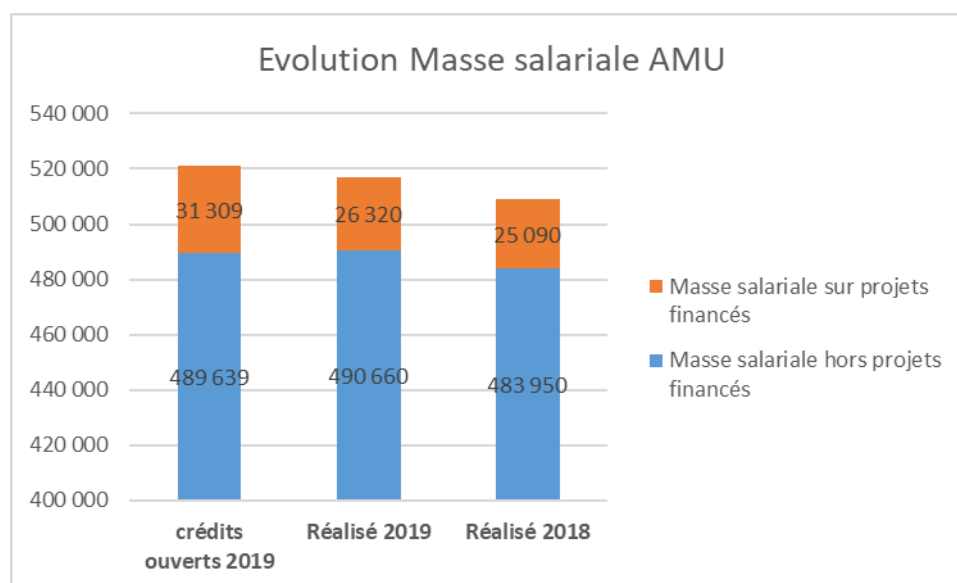
En ETPT	Moyenne à fin déc. 2018	Moyenne à fin déc. 2019	Evolution ETPT 2018/2019	Evolution % 2018/2019
ETPT Recherche	302.73	301.9	-0.84	-0.28%

Entre 2018 et 2019, nous constatons une stabilité du nombre d'ETPT avec une évolution à - 0.28% soit une variation de -0,84 ETPT.

L'évolution des dépenses de la masse salariale sur contrats de Recherche est stable entre 2018 et 2019 avec une évolution de +0,37% au profit des contrats de recherche (+ 270 K€) et des doctorants contractuels (+ 790 K€) contre une diminution de la masse salariale sur Contrat Etablissement (- 620 K€ entre 2018 et 2019).

En effet, la dotation d'établissement n'a pas vocation à être utilisée pour des dépenses de masse salariale en dehors d'aléas ponctuels. L'obligation faite aux directeurs d'unité de fournir une note argumentée soumise à l'arbitrage du Vice-Président recherche permet de limiter la consommation de crédits de masse salariale sur la dotation.

❖ Les crédits ouverts et exécutés en fonction du financement de la masse salariale



Le budget 2019 a été respecté avec un taux d'exécution de 99,24% par rapport au budget rectificatif n°2 2019, générant donc une sous-consommation de - 3 968 K€. Cette exécution budgétaire est en ligne avec l'objectif du contrat d'établissement. Le taux d'exécution en 2018 était de 99,53%.

Dans le détail, nous constatons cependant une exécution de MS hors projets autofinancés dépassant de +1 021 K€ les crédits ouverts.

Ce dépassement a été compensé au global par la sous-consommation des crédits sur projets financés de -4 989 M€ (loi ORE, la Recherche, les projets spécifiques suivis sur eOTP...).

❖ Les plafonds d'emplois :

	Moyenne 2019	Plafond d'emplois 2019 voté au BR 2	Ecart Plafond - Exécution
Financement Etat	6 311	6 396	-85
Financement RP	1 154	1 176	-22
TOTAL ETPT	7 465	7 572	-107

Le plafond d'emplois global a été fixé à 7 572 ETPT au BR2 2019 et se décompose en un plafond Etat de 6396 ETPT et un plafond RP de 1 176 ETPT.

L'exécution fait apparaître une sous-consommation de 107 ETPT par rapport au plafond global.

Sur le plafond Etat, on peut expliquer cet écart par :

- Les décalages de recrutements sur les départs en retraites avant l'ouverture des concours
- Les décalages de recrutements sur les projets financés tels que la loi ORE
- L'endo-recrutement : au budget, les concours sont pourvus majoritairement par des recrutements externes. Sur la CE 2019, 85% des concours BIATSS et de 30 à 50% (en fonction du corps) des concours E-C ont été pourvus par des recrutements internes (Endorecrutement).
- La non consommation de la marge de programmation permettant de couvrir des imprévus (retours de disponibilités, détachements internes, ...)

Sur le plafond RP, on peut expliquer cet écart par :

- Sous-consommation des crédits et ETPT A*Midex
- Décalage de recrutements sur les projets financés et non financés

Pour rappel, le plafond ETPT notifié par le Ministère (ETAT) est de **6 722**

❖ La subvention pour charge de service public (SCSP)

La part masse salariale de la subvention pour charge de service publique (463 218K€) augmente de 2 891 K€ en 2019 au global :

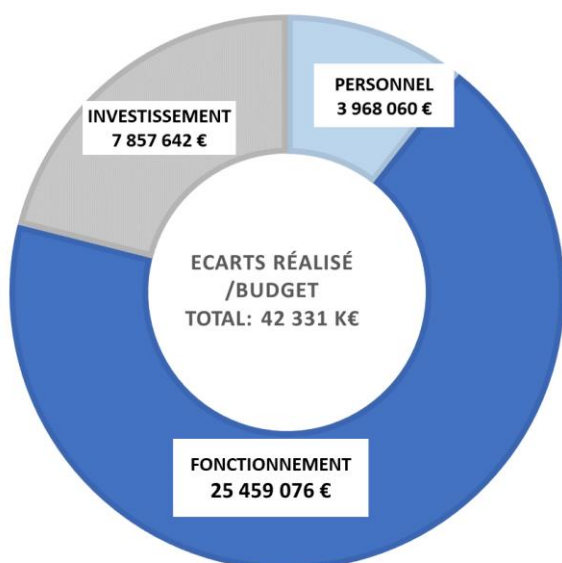
- Financement des dispositifs ministériels + 3 308 K€ : Protocole PPCR, Loi ORE, et l'extension année pleine du protocole Sauvadet, baisse due aux vacances d'emplois du personnel de santé
- La baisse des allocations spécifiques – 417 K€ est due à la diminution du complément exceptionnel d'engagement pédagogique personnel non enseignant et du surcote indemnité CSG en 2018

Cette augmentation de la SCSP ne couvre pas l'évolution de 8 689 K€ de la dépense MS Etat et amène deux observations :

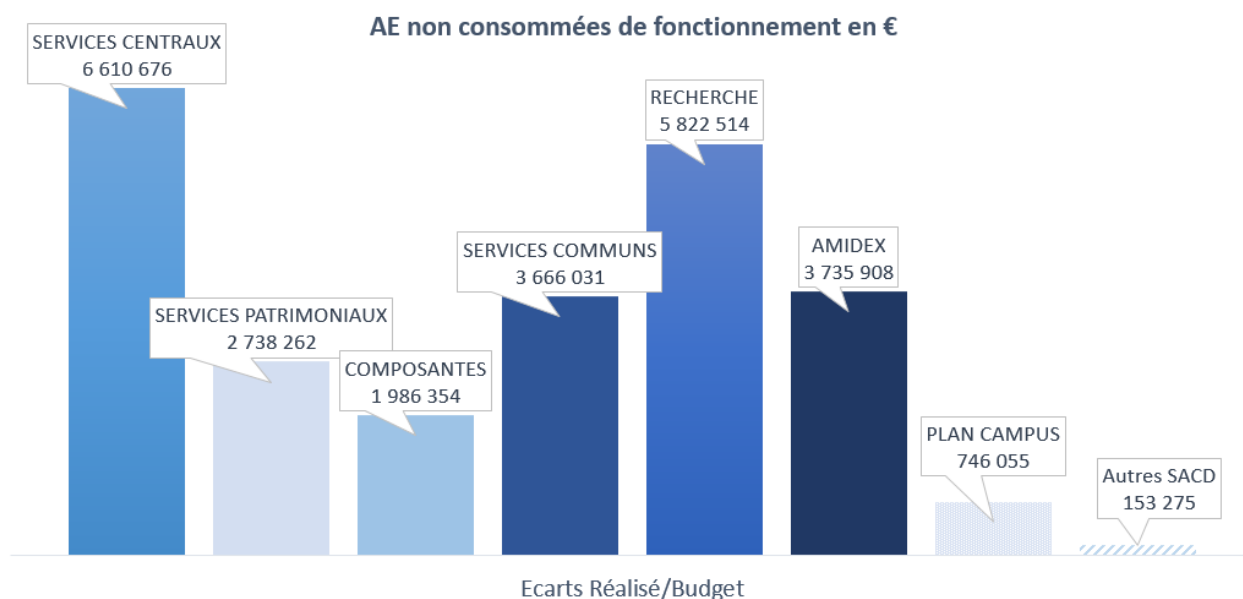
- Au contraire de 2018, le GVT n'a pas été financé en 2019 et ne le sera plus à l'avenir.
- Sur la loi ORE, la subvention notifiée de 2 489K€ n'a pas été utilisée en totalité puisque la consommation correspondante est de 887K€.

2) AE de fonctionnement et d'investissement

Les AE de fonctionnement et d'investissement (171 M€) ont été exécutées à hauteur de 83%.
Les graphiques ci-dessous présentent la décomposition par masse puis par entité sur le fonctionnement et l'investissements des crédits d'AE non consommés en 2019 :



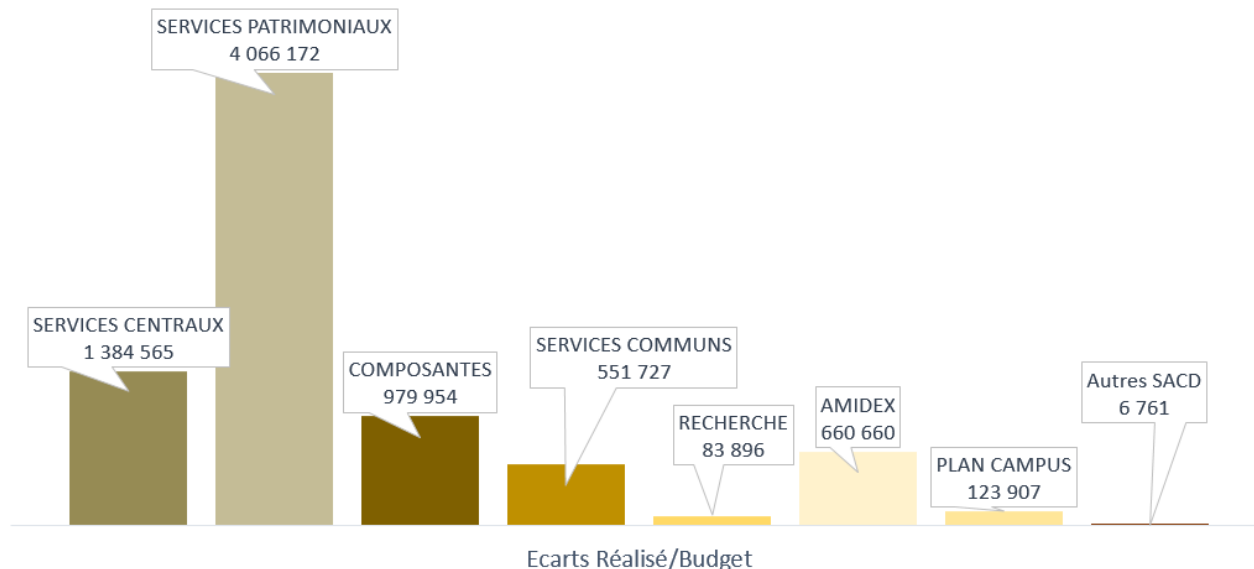
Le total des AE non consommées s'élève à 42,3 M€, et se répartit pour 60% en fonctionnement, pour 19% en investissements et pour 9% en masse salariale.



La sous-consommation d'AE reste globalement importante en montant pour toutes les structures sauf pour le Plan Campus et les SACD.

- L'activité recherche représente 9.5M€ de crédits non consommés (pour 10M€ en 2018) : le taux d'exécution de la recherche se dégrade légèrement avec 76% pour 88% en 2018, tandis qu'A*Midex stabilise son taux à 84%.
- Le patrimoine réalise une exécution budgétaire à 94% pour 94% en n-1.
- Les composantes maintiennent leur taux d'exécution à 93%.
- Les services communs affichent un taux relativement faible à 80% pour 85% l'année dernière.
- Les services centraux pèsent 6.6M€ d'AE non consommées, comme en 2018 en raison de la gestion en central d'enveloppes prévues pour palier des imprévus en cours d'exercice et cette année à un changement règlementaire du mode de comptabilisation des prestations internes et inter-sociétés.

AE non consommées d'investissement en €



La sous-consommation d'AE concerne principalement le patrimoine dont le taux d'exécution s'établit à 84% pour 79% en 2018.

- Les taux de l'activité recherche sont en nette amélioration / 2018 : l'exécution budgétaire atteint 99% pour la recherche (contre 83% en 2018) et 75% pour A*MIDEX (pour 60% en 2018)
- Les composantes n'ont pas dépensé tous les crédits ouverts : l'exécution est faible à 76%
- Les services communs se situent à 86% pour 74% en 2018.

❖ Les AE des services patrimoniaux : 61M€

-**Sur le poste fluide**, les dépenses sont conformes aux prévisions budgétaires qui prenaient en compte les augmentations de surfaces et la hausse des taxes. Le taux d'exécution est de 97% pour une dépense totale de 10.7M€.

- Plusieurs paramètres ont influé sur la dépense électricité :

-Impact climat : moins favorable qu'en 2018, avec une rigueur climatique au 1^{er} trimestre et un épisode caniculaire record au mois de juin.

-Impact prix : les cours ont marqué une très forte hausse, le prix de la fourniture (hors taxe) du MWh a augmenté de + 5.7% entre les premiers trimestres 2018 et 2019. Les taxes ont également augmenté de +23%.

-Impact surfaces : Nouvelles surfaces 2018 ayant un impact à 100% sur les consommations 2019 : Cité de l'innovation 2843m² - Bâtiments Cube 6 743 m² - Bâtiment Hexagone 8 957 m²

Nouvelle surface occupée en juin 2019 : INSPE St Jérôme 2500 m²

En parallèle des résiliations de contrat sont intervenus sur plusieurs sites (INSPE Eugène Cas, Lambesc + Joliette SUMPP, site Fauchier Master Mode pour 5832 m²)

La consommation, qui est la résultante de ces 3 paramètres a sensiblement progressé en 2019.

Un projet d'action interne AMU est en cours avec pour objectif de contenir la hausse de la dépense électricité.

- Concernant le gaz, il faut noter le gel de la principale taxe TICGN par le gouvernement, suite au mouvement social fin 2018. Le démarrage du marché de la performance énergétique sur St Jérôme permet de bénéficier d'un prix de fourniture compétitif ainsi que d'un pilotage et d'une optimisation des installations de chauffage par l'exploitant titulaire du marché. Sur les autres sites, les prix de la fourniture gaz, hors taxe, sont fermes sur la durée du marché, soit deux ans. On observe donc une quasi stabilisation de la dépense gaz sur l'établissement.

-De réelles économies ont été constatées en logistique en 2019 pour 374K€ ainsi que des gains pour 2 ans sur les engagements notifiés en fin d'année des marchés de nettoyage (-200K€) et de gardiennage (-400K€) ainsi que sur les engagements forfaitaires de maintenance Chauffage, ventilation, climatisation (-350K€). Les économies constatées représentent au total 1323 K€.

-Les AE de reprographie représentent 937K€.

-Sur le poste GER :

Les engagements représentent 11.7M€ en 2019 avec un taux de consommation de 91%, en nette progression par rapport à l'année dernière (AE 2018 =7. 3M€)

Les plus gros engagements concernent les plans pluriannuels de travaux Efficience bâtementaire énergétique sécurité et sûreté (5.4M€) puis l'Ad'AP avec plus de 3M€,

Il faut noter, en 2019, l'impact du lancement du marché de maîtrise d'œuvre de tous les Plans Pluriannuels de Travaux qui s'est étendu sur dix mois.

En raison de la mise en place du BAIM, les marchés engagés et paramétrés dans SIFAC en 2019 ont dû être à nouveau paramétrés en 2020. Les marchés de MOE PPT notifiés fin 2019 n'ont donc pas pu être engagés. S'ils l'avaient été, le taux de consommation des AE aurait été de 95 %.

Si la consommation des AE a progressé en € de +62%, on note toutefois les difficultés relatives à :

- La réalisation de travaux en site occupé.
- La gestion des interventions simultanée sur tous les sites (Electricité et Ad'AP)
- La programmation des travaux d'adaptation de locaux
- La difficulté pour certaines entreprises pour faire face, dans un même temps, aux commandes multiples.

Le ratio dépenses GER/M2 s'établit à 10.01€/m2 en 2019 pour 9.48€ en 2018.

-sur le poste CPER- Grands Projets :

Le budget d'AE à hauteur de 9.1M€ a été consommé à hauteur de 76%.

Le taux est ainsi moins important que prévu et s'explique principalement par des décalages de planning qui entraînent des glissements dans la facturation de ces mêmes projets.

- Le décalage de la réception de Pôle Art se traduit par 2.2M€ non consommées
- Le déroulement des travaux de la MEGA génère une sous consommation de 1.4M€.
- Les dépenses de la rénovation partielle de Saporta ont été sur évaluées de 0.8M€.

Il est constaté d'une manière générale de la part des entreprises un retard d'envoi des états de facturation mensuelle et une majoration de ceux-ci en fin de projet. Aussi le modèle des prévisions de dépenses va-t-il être ajusté en tenant compte de ces éléments.

❖ Les AE Recherche : 25M€

L'exécution d'AE diminue de 5 116 K€ par rapport à l'exercice précédent, ceci s'expliquant principalement par une baisse en 2019 de l'activité des financements fléchés pour -4 882 K€ par rapport à 2018 (fin de contrats, décalage de la réalisation dépenses).

Cette baisse de consommation concerne uniquement les dépenses de fonctionnement : avec un taux d'exécution de 76%, 5822 K€ d'AE restent disponibles sur cette masse dont :

- 4 250 K€ de non-exécution sur ressources propres :
 - 3 700 K€ pour le fonctionnement globalisé dont 1 500 K€ concernent 9 structures de recherche à volumétrie importante ; le reste est réparti sur 122 autres structures.
 - 550 K€ pour le fonctionnement fléché : exécution d'une prestation de service sur marché pour le contrat DILOH inférieure au montant prévisionnel suite à un changement de prestataire.
 - 1 365 K€ n'ont pas été mobilisés par les structures de recherche (ces crédits sont restés positionnés sur le CF 980)

Par ailleurs, le taux d'exécution de la dotation reste à un niveau toujours très élevé (98%), les structures de recherche consommant chaque année de façon systématique les crédits du contrat d'établissement.

❖ **Les AE A*MIDEX : 22M€**

Le nombre de projets en cours à fin 2019 ressort à 204 : 179 projets IdEx, 17 projets lauréats du Programme Investissement d'Avenir (10 LabEx se terminant, 2 Instituts Convergences, 2 Ecoles Universitaires de Recherche, 3 RHU), 8 instituts d'établissement actifs à fin 2019. 57 projets IdEx se sont terminés en 2019. A fin 2019, 13 instituts d'établissement sont créés par le Conseil d'Administration de l'établissement.

Les taux d'exécution suivent l'avancement des projets : faible en début de cycle, plus élevé lorsque les projets se terminent. Le taux de 84% sur le fonctionnement connaît une hausse significative / n-1 (79%)
Les principales sous consommations portent sur les « AAP Emergence et Innovation », « Interdisciplinarité », « Académie d'excellence », « DOC2AMU » et dans une moindre mesure sur les Instituts.

A contrario, l'ensemble des AAP de l'axe impact socio-économique, hors CISAM, présentent un taux élevé, lié en partie au mode de gestion comptable des 2 projets RHU3 (convention de reversement).

❖ **Les AE composantes et services communs : 47M€**

Sur les 3 M€ d'AE non consommées, 76% concernent 4 composantes (IAE, SMPM, FEG, IUT)

Sur les 4,2 M€ d'AE non consommées, 77% concernent 3 services (DRI, DOSI, SCD)

Les AE non consommés sont liées à des décalages ou reports de projets.

❖ **Les AE Plan Campus : 4.6M€**

Les principaux engagements 2019 en fonctionnement ont concerné l'engagement des frais liés au déménagement des bâtiments en travaux du CNRS pour 1 499 K€.

Les crédits d'AE du Plan Campus sont consommés en quasi-totalité en investissement (2 662 K€) principalement pour les opérations suivantes :

- Plan Campus Aix pour 2 356 K€ d'AE nouvelles : dépenses de parachèvement du PPP d'Aix (899 K€), amphithéâtres de la faculté de Droit (849 K€) et TVA du PPP (499 K€)
- Plan Campus Luminy pour 291 K€ d'AE nouvelles : phases d'études pour les opérations Grand Hall et Technoforme...

B - Les Crédits de paiement (CP)

Les crédits de paiement correspondent à la limite supérieure des dépenses payées et décaissées sur l'exercice.

Ils représentent en 2019 676 K€ contre 668 915 K€ en 2018 soit une progression de 0,93 % entre 2018 et 2019.

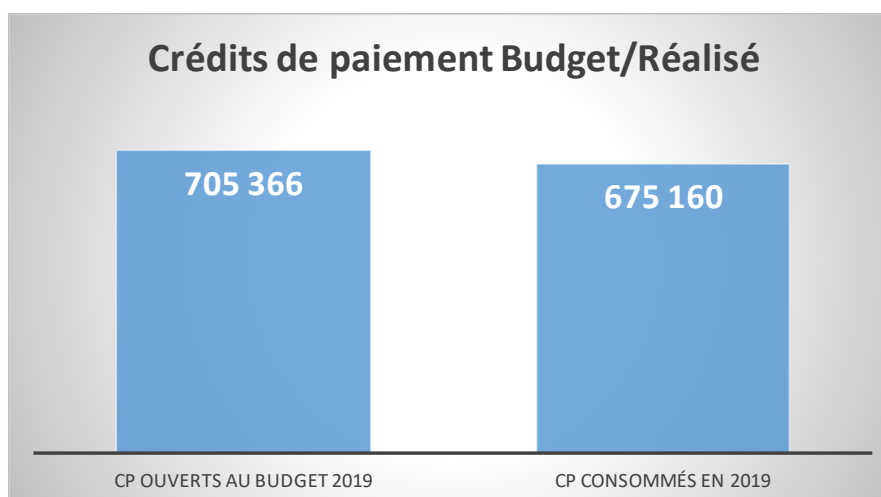
Ce montant se décompose comme suit :

- **516 905 K€** en masse salariale contre 508 909 K€ en 2018 (+1,57 %)
- **105 137 K€** en fonctionnement contre 99 613 K€ en 2018 (+5,5 %)
- **53 118 K€** en investissement contre 60 394 K€ en 2018 (-12 %)

Les CP (crédits de paiements) enregistrent une progression de 6 244 K€ par rapport à l'exercice précédent en raison de décaissements beaucoup plus importants sur les travaux du CPER pour l'investissement et sur l'activité recherche

Les écarts constatés entre le budget 2019 et le réalisé 2019 font apparaître un taux global d'exécution de 96% stable par rapport à 2018.

- 99,2% pour le personnel
- 85,7% sur le fonctionnement
- 86% sur l'investissement



Les CP non consommés se montent à 30 206 K€ dont 60% pour le fonctionnement et 28% pour l'investissement ; les domaines dans lesquels les CP non consommés sont les plus importants sont les dépenses d'investissement des directions patrimoniales (5 203K€), les dépenses de fonctionnement des services centraux (sur les 4 153K€ de CP non consommés de fonctionnement sur cette structure, 3 342 K€ concernent des enveloppes de réserves prudentielles non utilisées), les dépenses de fonctionnement de la recherche et d'A*MIDEX.

On constate que le taux de réalisation toute masse confondue est plus faible pour les crédits fléchés (83,6%) que pour les crédits globalisés (97,5%).

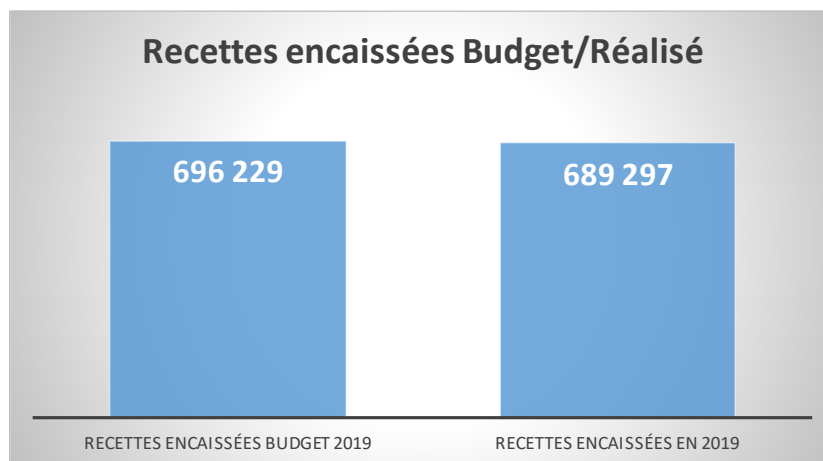
Ainsi la sous-réalisation de 14 302 K€ de CP fléchés explique 60,5% de l'écart final entre la prévision et la réalisation du solde budgétaire 2019.

Ceci montre bien la nécessité de continuer à axer le travail d'amélioration de la prévision sur les opérations fléchées qui sont pluriannuelles et permettent d'appréhender au mieux la variation de trésorerie et de solde budgétaire et pour lesquelles la GBCP prend pleinement son sens.

C - Les Recettes encaissées

Le niveau de Recettes Encaissées (RE) de l'exercice 2019 s'établit à **689 297 K€** contre 676 436 K€ en 2018 soit une progression de **1,9 % (+ 12 861 K€)**.

- **Les recettes globalisées s'élèvent à 604 093 K€.**
Elles comprennent la Subvention pour Charge de Service Public, les autres subventions et les ressources propres. Elles enregistrent une faible hausse (+3 153 K€ au lieu de + 19 860 K€ entre 2017 et 2018) en raison du faible dynamisme de la SCSP et de la baisse des autres ressources propres globalisées que l'apparition de la CVEC ne parvient pas à contenir.
- **Les recettes fléchées d'un total de 85 203 K€-augmentent de 9 708 K€ sur l'exercice.**
Cette croissance est de +5 686 K€ sur le budget principal et s'explique par les avances versées sur les grands projets établissements (CIVIS, Erasmus, Dream-U).
Les recettes fléchées d'AMIDEX progressent également fortement de 5,9 M€.



Le taux global de réalisation des prévisions d'encaissements s'élève à 99 %, identique à celui de 2018. Ce bon résultat est principalement dû au taux de réalisation des recettes fléchées (qui atteint 101 %), supérieur à celui de l'année 2018 (97%).

Les RE prévues non encaissées s'élèvent à 7 942 K€ et concernent les recettes globalisées hors SCSP pour un montant relativement important de 8 408 K€.

❖ **Les recettes globalisées (87.6% des recettes totales)**

- **La Subvention pour Charge de Service Public (SCSP)**

Elle représente 84 % des recettes globalisées et 74% du total recettes encaissé par AMU en 2019.

Elle s'est élevée à 509 486 K€ contre 507 334 K€ en 2018 et est très proche du budget arrêté au BR2 de 508 821 K€ soit un delta de 665 K€ de recettes supplémentaires.

Cet écart s'explique par des financements obtenus hors notification de la SCSP pour le Data Center. et des ressources non notifiées au moment de la préparation du BR2 (Actions Spécifiques et IUF).

- **La Contribution vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

Cette nouvelle ressource, s'est élevée en 2019 à 4 688 K€ encaissés qui se décompose en 4 008 K€ au titre de l'exercice 2018/2019 et un delta de 680 K€ lié au changement du mode de calcul de l'acompte de la CVEC 2020 sur 2019 qui passe de 25% à 50%. En année universitaire pleine, le montant de la CVEC par étudiant s'élève à 59 € (péréquation nationale).

- **Les recettes de subventions publiques et autres recettes de l'Etat (hors SCSP) globalisées (36 922 K€)** apportent 6% du total des recettes globalisées.

Le taux d'exécution de 87% amène une non-exécution de près de 5 613 K€ de recettes (dont 1 100 K€ de frais de gestion d'A*MIDEX en moins / budget) sur les services centraux, 1 280 K€ sur la recherche et 2 079 K€ sur le SMPM concernant les maîtres de stages (retard de paiement par l'APHM pour l'essentiel). On retrouve notamment sur ce poste dans les services centraux la partie des intérêts de la dotation d'AMIDEX qui remonte sous forme de frais de gestion au budget principal (2 859 K€) qui n'ont donc pas été comptabilisés en crédits fléchés sur le budget d'AMIDEX du fait de la suppression de la comptabilisation des prestations inter-sociétés.

- **Les recettes propres (52 996 K€) apportent 8,7% du total des recettes globalisées.**

Le taux d'exécution de 94% correspond à une non-exécution de près de 3 474 K€ de recettes.

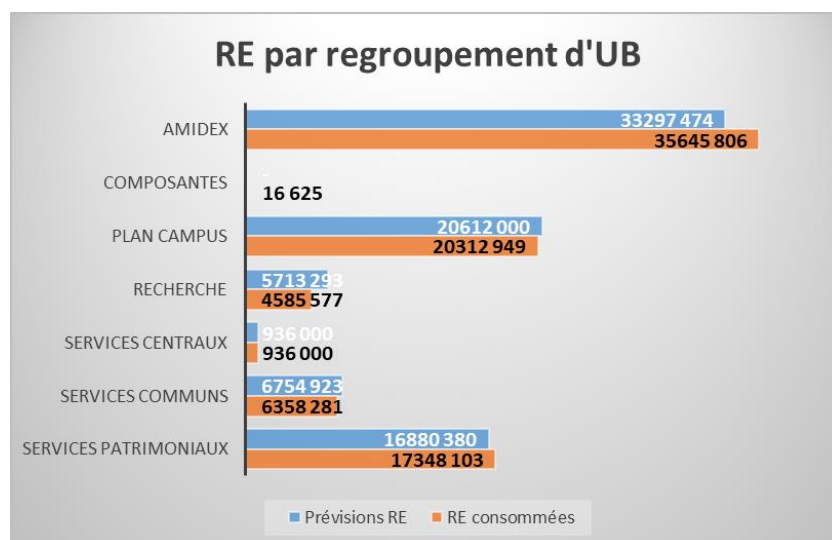
Cette réalisation amène les commentaires suivants :

- **Droits d'inscriptions nationaux** : sur les 10 970 K€ prévus en 2019, 8 692 K€ ont été encaissés soit un écart de non réalisation de 2 278 K€. Toutefois, il convient de retraiter la part de droits nationaux acquittés dans la cadre de la formation continue imputés sur le fonds FD030 (formation continue et diplômes propres) ce qui représentent 1 486 K€. Après retraitement, le montant des droits nationaux est donc de 10 178 K€.

- **Formation Continue, diplômes propres et VAE** (hors droits redevances BU) : 21 752 K€ de recettes encaissées pour un budget prévu de 21 415 K€. Après retraitement de la part de droits nationaux de formation continue (voir supra) le montant passe à 20 266 K€ soit un montant inférieur de 1 149 K€ à la prévision initiale.
Cet écart négatif concerne principalement l'INSPE et ALLSH dont les taux de réalisation sont très faibles (respectivement 50% et 65%) et dans une moindre mesure la FDSP (83%) et l'IAE (85%).
- **Taxe d'Apprentissage** : 3 497 K€ (contre 3369 K€ en 2018) soit une progression de 3,6 % du produit de la taxe.
- **Autres recettes propres** (prestations diverses, CFA, DCL, valorisation, subventions non fléchées de la recherche, valorisation, subventions aux SACD): 19 055 K€. Le taux de réalisation de ces recettes est de 92,6 % avec une nette amélioration sur les contrats de recherche non fléchés (99% pour 93% en 2018). La non réalisation de 1 493 K€ s'explique par la fin du rattrapage de facturation sur les mises à disposition de personnels et par l'inscription en budget de RE de prestations internes du service de reprographie (non encaissables).

❖ **Les recettes fléchées (12.4% des recettes totales)**

On constate une grande cohérence entre les prévisions et les réalisations.



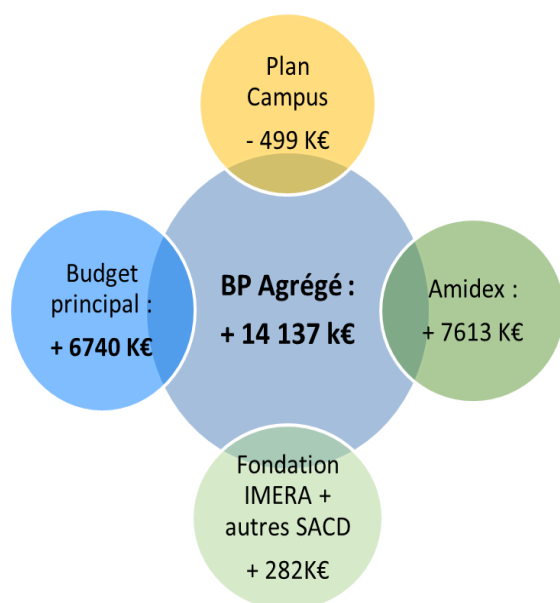
- Concernant A*MIDEX, les encaissements 2019 se répartissent entre :
 - Les recettes au titre des intérêts de la dotation non-consommable ANR pour l'exercice 2019 (23M€). Les frais de gestion sont maintenant directement prélevés à la source en raison de la suppression des PIS et se montent à 2 622K€ pour 1745K€ en 2018, cet écart provenant de l'augmentation du taux de 8% à 15% ; ces frais de gestion n'apparaîtront plus dans les recettes de la fondation.
 - Les versements ANR perçus au titre des projets qui sont conformes aux échéanciers : RHU3 (Epinov, Pionner) EUR (AMSE, nEURO*AMU), Instituts de convergence (Centuri, ILCB) pour 7 319K€
 - Les financements du monde socioéconomique pour 543K€
 - La Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille a encaissé 1 079 K€
- Les recettes du Plan Campus 2019 sont réalisées à plus de 99 %. Il manque l'encaissement de la subvention attendue pour les aménagements extérieurs du campus de Luminy (450 k€).
- Les recettes fléchées Recherche sont exécutées à hauteur de 80% : certains versements se font en fonction de l'avancement des projets et donc n'ont pas été reçus (HPCBOOST porté par le CCIAM : -882 k€, Chaire Albums portée par le M2P2 : -383 k€). A contrario les recettes du projet Neurotimone sont supérieures de 195K€.

- Enfin les recettes fléchées (>1M€) ne concernent que les contrats Erasmus suivis ou hébergés à la DRI ainsi que le projet Dream U. Les prévisions ont été parfaitement réalisées.
- Les recettes du CPER ont été encaissées à hauteur de 103% malgré un décalage de réalisation des opérations. Nous avons, en effet, perçu 103% des recettes attendues. Un effort particulier a été porté à la justification de nos dépenses auprès de nos financeurs et à la rédaction de convention favorisant le pré paiement.

D – Le Solde Budgétaire

Le solde budgétaire représente la différence entre les recettes budgétaires encaissées et les dépenses budgétaires décaissées ($RE - CP = \text{Solde budgétaire}$). Il s'agit d'un solde en « cash ». Il est constitué des mouvement budgétaires (prévus au budget de l'établissement). En cela, il se distingue du solde de trésorerie qui comprend le solde budgétaire auquel s'ajoute le solde des opérations non budgétaires (emprunt, TVA...).

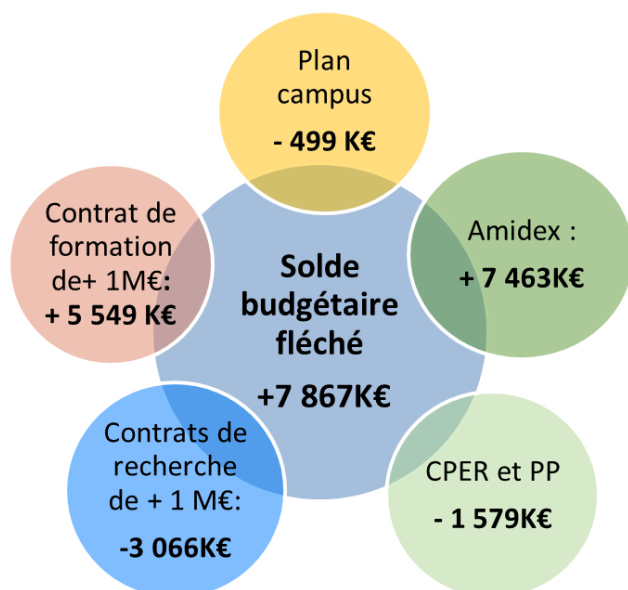
Le solde budgétaire est positif et s'élève à +14 137 K€ alors que la prévision budgétaire affichait un déficit prévisionnel de 9 137 €.



Cette très forte amélioration du solde budgétaire de 23 274 K€ résulte principalement d'une forte sous réalisation des prévisions de CP de 30 206K€.

L'écart avec le budget de 23 274 K€ provient pour 15 312 K€ des opérations fléchées et pour 7 962 K€ des opérations globalisées.

Le solde budgétaire des opérations fléchées est très intéressant à analyser car il permet d'isoler la part de variation de trésorerie liée à des opérations financées à forte impact.

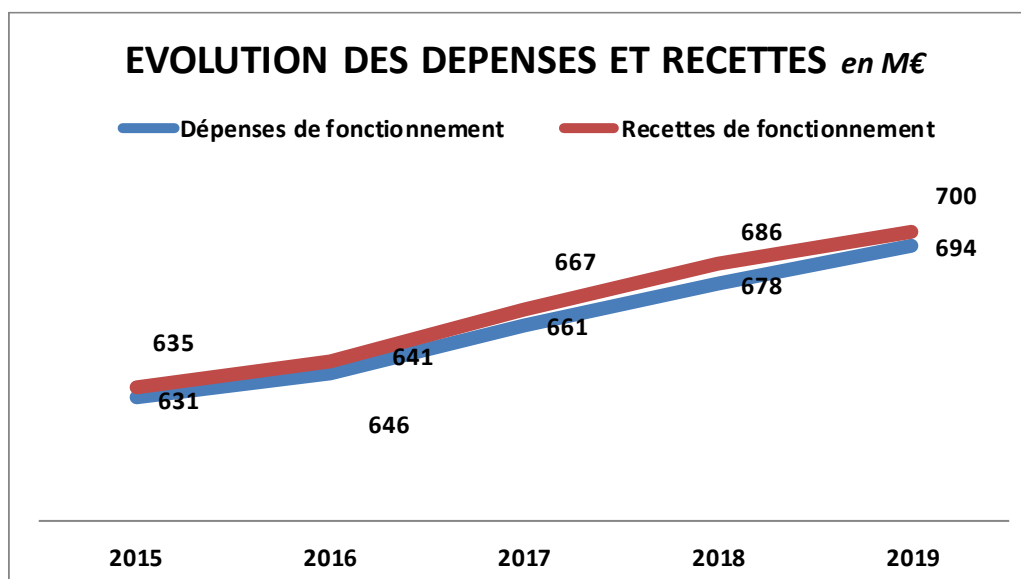


Il est positif et s'élève à +7 867 K€ alors que la prévision budgétaire affichait un déficit prévisionnel de 7 444 K€.

Ainsi la sous réalisation de 14 302 K€ de CP fléchées explique 60,5% de l'écart final entre la prévision et la réalisation du solde budgétaire 2019.

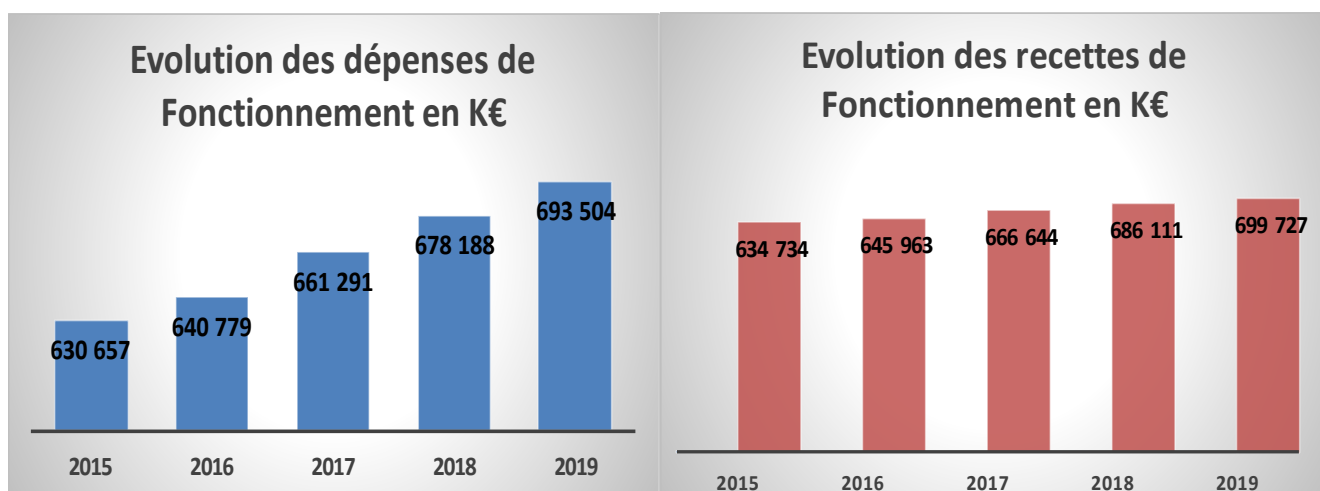
II – LES OPERATIONS EN DROITS CONSTATES

Les tendances de l'exercice 2019 sont sensiblement identiques à celles observées sur les exercices précédents. Ainsi l'évolution des recettes par rapport aux dépenses génère un résultat excédentaire de **6,2M€**.



Les dépenses de **678 188K€** en 2018 s'élèvent à **693 504K€** en 2019, soit une hausse de **15 316K€**.
Les recettes passent de **686 110K€** à **699 727K€** en 2018, soit une hausse de **13 617K€**.

Le résultat est positif (6 223K€) mais contrairement à 2018, on constate une progression des dépenses supérieure à celle des recettes, tendance sur laquelle il conviendra d'être attentif.



A – Le Fonctionnement

3) Les recettes de fonctionnement

Le montant global des **recettes** s'élève à **699 727K€**.

Ce chiffre est en progression de **1,98 %** par rapport à celui de 2018 (*hausse de 2,92% en N-1*).

La hausse représentant un total de **13 617K€** est liée pour l'essentiel aux financements publics à hauteur de 9 299K€ et 7 784K€ pour les ressources propres.

Parmi les recettes en hausse, on peut noter : la subvention pour charge de service public (+2 159K€), les financements de l'ANR (+3 278K€), les financements de la Région (+3 003K€), les ventes et prestations de services produits par l'établissement (+7 784K€), la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) + 3 734K€ et enfin les reprises sur provisions et subventions (+2 916K€) ;

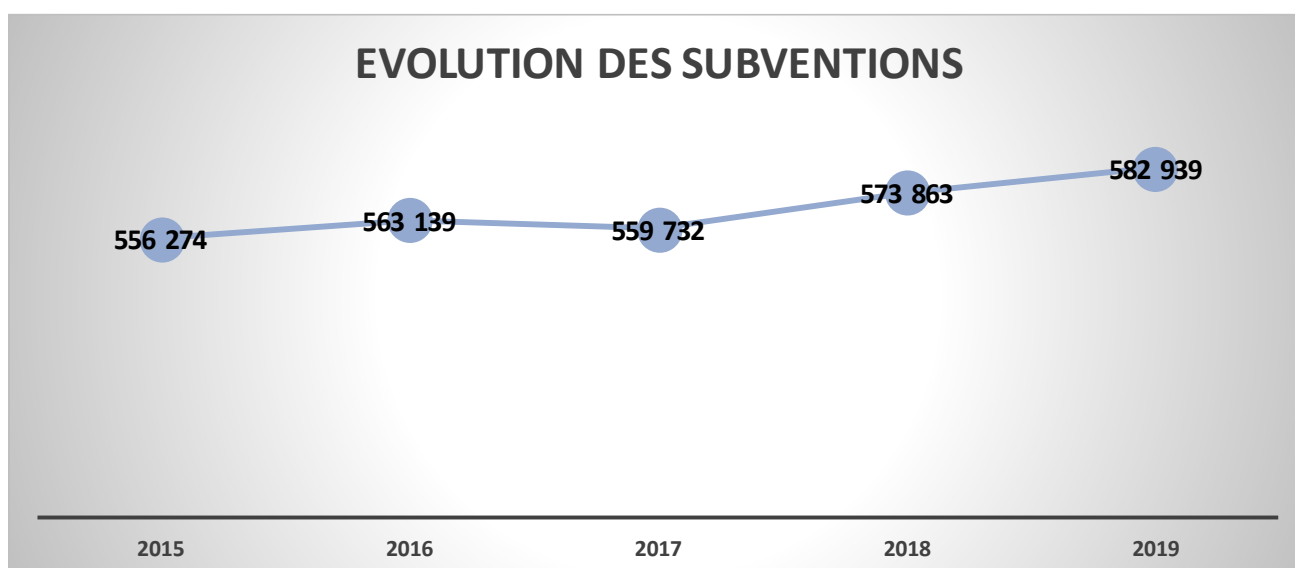
En baisse sur 2018, la formation continue l'est encore légèrement en 2019.

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)

INTITULE	2015	2016	2017	2018	2019	VARIATION en €
Ventes produits fabriqués, prestations de service, marchandises	39 167	39 578	44 137	44 225	52 009	7 784
Subvention d'exploitation et taxe d'apprentissage	558 787	566 040	562 937	577 329	586 628	9 299
Autres produits de gestion courante (Hors P.J)	5 509	6 939	12 035	13 215	7 634	- 5 581
Produits financiers	457	301	231	121	116	- 5
Produits exceptionnels	128	0	0	0	0	-
Produits issus des neutralisations	30 287	32 757	35 509	36 889	36 091	- 798
Reprise sur provisions	391	349	11 794	14 332	17 249	2 917
Transfert de charges	8	0	0	0	0	-
	634 734	645 963	666 644	686 111	699 727	13 617

1.1 Ressources Publiques

Evolution du compte 74 « Subvention d'Exploitation » (hors taxe d'apprentissage)



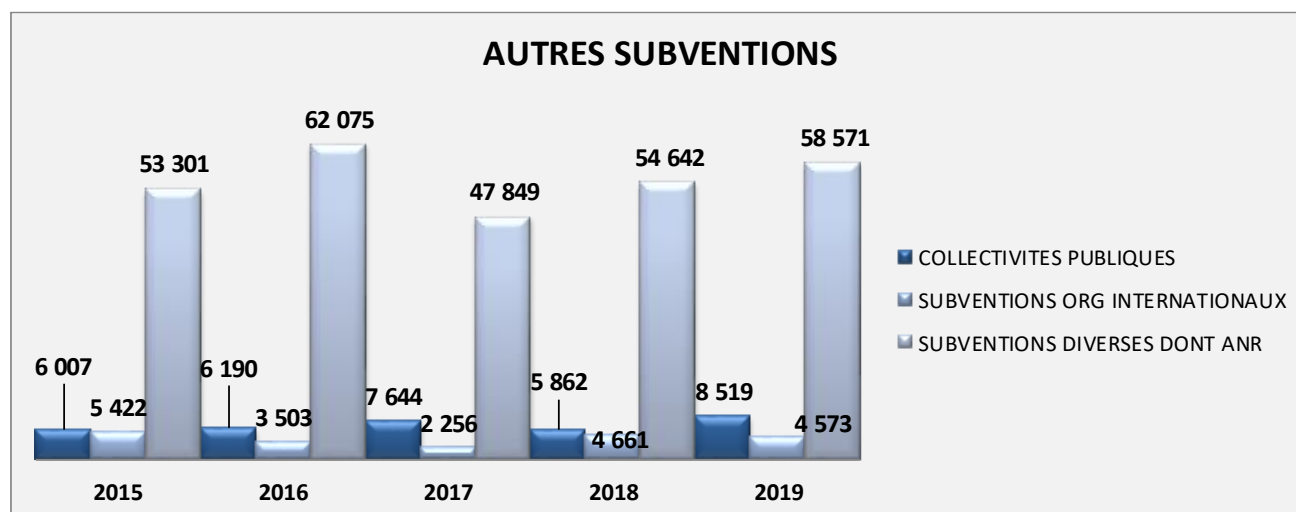
1.2 Subventions de fonctionnement

Il s'agit d'un poste essentiel puisqu'il représente **83,3%** du total des recettes de fonctionnement en 2019 (*comme en 2018*). Ce poste enregistre une hausse plus faible en 2019, soit + 1.6% contre **2,5%** en 2018. La hausse représente + **9 076K€**.

INTITULE	2015	2016	2017	2018	2019	VARIATION 2018/2019
MINISTERE TUTELLE FONCTIONNEMENT	490 090	490 451	499 767	507 454	509 613	0,43%
AUTRES MINISTERES	1 454	920	2 216	1 244	1 663	33,70%
SUBVENTIONS REGION	4 698	4 422	6 063	4 076	7 079	73,69%
SUBVENTIONS DEPARTEMENT	582	813	783	575	720	25,16%
SUBVENTIONS COMMUNES ET GROUPEMENT COMM.	727	955	798	1 211	720	-40,52%
SUBVENTION UNION EUROPEENNE	5 317	3 444	248	4 025	1 514	-62,38%
SUBVENTION ORGANISMES INTERNATIONAUX	106	59	2 009	636	3 059	380,97%
SUBVENTIONS AUTRES ORGANISMES PUBLICS	4 948	6 730	5 782	6 786	10 063	48,29%
SUBVENTIONS DIVERSES (dont ANR)	48 353	55 345	42 067	47 856	48 507	1,36%
TOTAL DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	556 274	563 139	559 732	573 863	582 939	1,58%

L'augmentation de la subvention pour charge de service public représente + **2 159K€**.

Les autres financements publics enregistrent une hausse de 6 917K€ en 2019. Les principales hausses concernent la subvention de la Région (+3 003K€) ; les organismes internationaux (+ 2 422K€) et les subventions de l'ANR (+ 3 929K€). On observe cependant une diminution des subventions versées par l'Union européenne à hauteur de - 2 510K€. La hausse importante des subventions européennes constatée en 2018 (+3 777K€) concernait des avances sur des contrats européens dont l'exécution est en cours, ce qui explique notamment la baisse sur cet exercice.



1.3 Evolution de la dotation de l'Etat

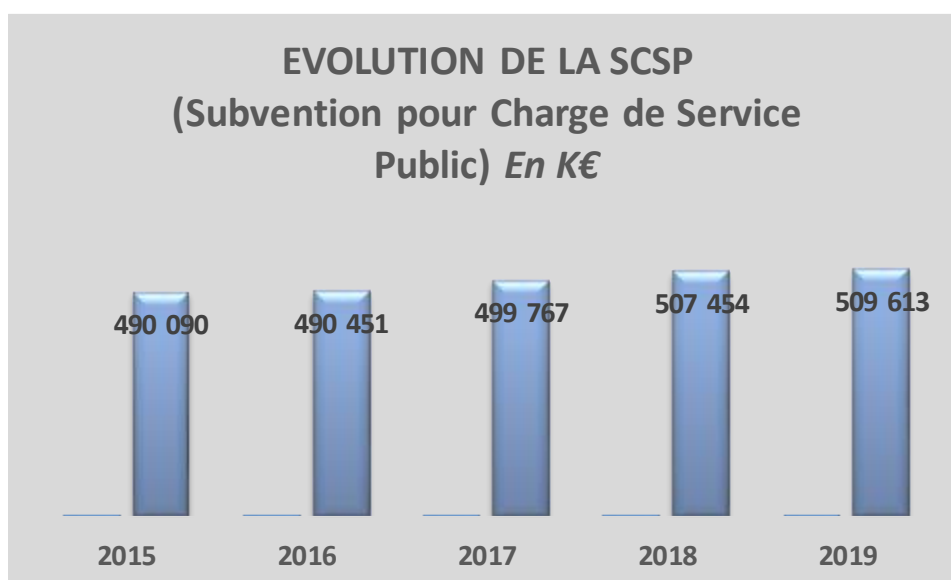
L'augmentation de la subvention pour charge de service public représente + **2 159K€**. Cette hausse correspond au financement du PPCR ; des dispositifs issus de la loi ORE et de l'extension en année pleine du protocole Sauvadet. Il est à noter que le GVT (glissement vieillesse technicité) n'est plus

compensé par l'Etat et reste à la charge de l'établissement. Son coût représente environ 1.800K€ par an.

Sur les crédits de fonctionnement, la SCSP (subvention pour charge de service public) accuse une baisse de - 978K€ en 2019. Cette baisse est constante depuis 2013. L'année 2018 avait été exceptionnelle sur la participation de l'Etat et correspondait aux aides versées dans le cadre de la dévolution du patrimoine à hauteur de 1,4M€ et au financement du déménagement du bâtiment TPR2 à hauteur de 750K€.

La couverture sur les dépenses décaissables relativement stable sur les derniers exercices diminue en 2019 soit **80,83%** contre **82,62%** en 2018 et **83,3%** en 2017.

L'écart entre les crédits Masse salariale de la subvention pour charge de service public et les dépenses globales de personnel en diminution depuis 2017 se creuse davantage sur le dernier exercice, soit - **54 448K€** contre - 49 146K€ en 2018. On en déduit une augmentation des dépenses de masse salariale sur ressources propres.



1.4 Ressources propres d'AMU

Rubrique	2015	2016	2017	2018	2019	Variation en K€ 2018/2019
Droits d'Inscription	15 772	16 005	17 308	17 261	24 710	7 448
Prestation Formation Continue avec VAE	9 348	11 591	13 022	11 622	11 138	- 485
Autres recettes	19 701	18 980	25 841	28 653	23 988	- 4 665
Taxe apprentissage	2 368	2 844	3 205	3 370	3 497	127
Intérêts des fonds placés	585	301	231	121	116	- 5
Total des recettes Fonctionnement	47 775	49 719	59 608	61 028	63 449	2 421

Les ressources propres progressent de manière continue sur l'ensemble de la période observée. (+2 421K€.) Elles représentent **63 449K€** en 2019 contre **61 028K€** et sont principalement constituées par :

- Les droits d'inscription (24 710K€ contre 17 261K€ en 2018)
- La formation continue (11 138K€ contre 11 622K€ en 2018)
- La taxe d'apprentissage (3 497K€ contre 3 370K€ en 2018)

- Les autres produits (23 988K€ contre 28 653K€ en 2018)
- Les produits financiers (116K€ contre 121K€ en 2018)

Les recettes liées aux inscriptions des étudiants : 24 710K€ se décomposent de la façon suivante :

- Diplômes nationaux : **13 406K€** (8 442K€ en 2018)
- Diplômes propres à l'établissement : **9 363K€** (6 177K€ en 2018)
- Contributions diverses : **1 940K€** (2 640K€ en 2018)

Ces chiffres appellent les observations suivantes :

La forte progression constatée sur **les droits nationaux (+4 963K€)** est liée à la mise en place à compter de 2019 d'une nouvelle grille tarifaire pour les étudiants étrangers non communautaires (2 770€ pour les étudiants du 1^{er} cycle et 3 770€ pour les diplômés relevant des autres cycles) ; L'établissement a pris la décision d'exonérer les étudiants afin de ramener le coût de l'inscription à ceux prévus pour l'ensemble des autres étudiants. En vertu du principe budgétaire de non compensation des dépenses et des recettes, les droits d'inscription sont pris en compte pour le montant total et l'exonération est comptabilisée par une charge. Ce mode de comptabilisation génère ainsi une progression des recettes en même temps qu'une progression des dépenses pour la partie « exonération ». En dehors de l'effet « inscription des étrangers non communautaires », les hausses constatées en 2019 concernent les composantes ALLSH (+160K€) ; la Faculté de Droit et des sciences politiques (+72K€) ; la Faculté des sciences du sport (+37K€) ; l'EJCM (+16K€) et Polytech (+16K€). L'augmentation **des droits universitaires**, soit **+ 3 186K€** s'explique par la hausse des droits pour la composante des sciences médicales et paramédicales (**+1 600K€**) du fait de la hausse des effectifs étudiants (+ 470 étudiants), et de l'effet « année pleine » des inscriptions des étudiants en kinésithérapie, des élèves infirmiers et des étudiants en réadaptation fonctionnelle.

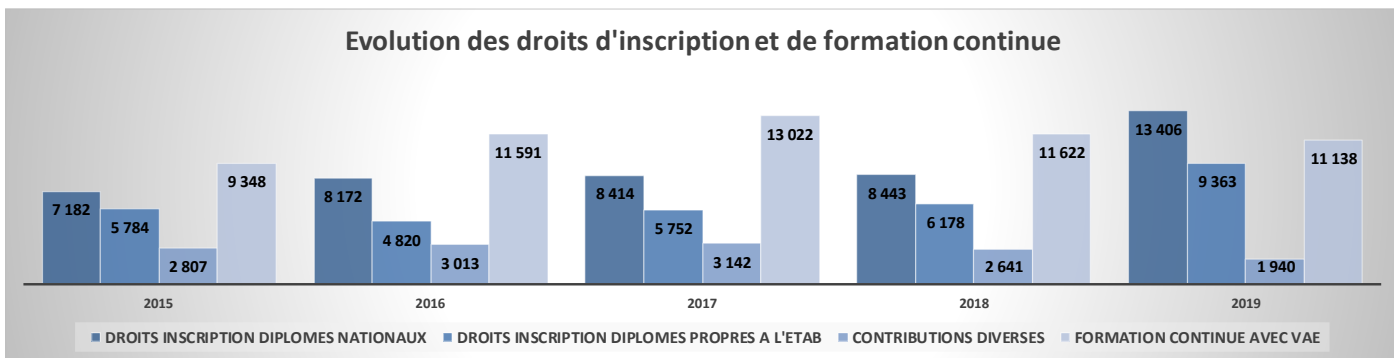
Enfin à hauteur de **+ 1 400K€** sur l'IAE lié à une combinaison d'un effet tarif et d'un produit constaté d'avance comptabilisé en 2018. Parmi les autres composantes, les hausses concernent la Faculté d'Odontologie (+55K€) ; la Faculté de Pharmacie (+59K€) et parmi à la baisse, les composantes suivantes : la Faculté de Droit (-119K€) ; la Faculté d'Economie et de gestion (-21K€) et la Faculté des Sciences (-36K€).

La diminution des redevances est liée à la prise en compte de la CVEC laquelle est comptabilisée en fiscalité affectée et prend en compte le financement de la médecine préventive et du FSDIE.

1.5 Les prestations de formation continue

La formation continue en diminution de 485K€, poursuit une baisse déjà constatée sur l'exercice précédent. Les baisses les plus significatives concernent la faculté ALLSH (-364K€) ; l'IMP GT (-53K€) ; la Faculté de Pharmacie (-41K€) ; la Faculté d'Economie et de Gestion (-239K€) ; l'IAE (-226K€) et l'IUT (-226K€) ; parmi les hausses, la Faculté de Droit et de Sciences politiques (+41K€) ; la Faculté de Médecine (+367K€) et la Faculté des Sciences (+133K€).

INTITULE	2015	2016	2017	2018	2019	VARIATION 2018/2019
DROITS INSCRIPTION DIPLOMES NATIONAUX	7 182	8 172	8 414	8 443	13 406	58,78%
DROITS INSCRIPTION DIPLOMES PROPRES A L'ETAB	5 784	4 820	5 752	6 178	9 363	51,57%
CONTRIBUTIONS DIVERSES	2 807	3 013	3 142	2 641	1 940	-26,52%
FORMATION CONTINUE AVEC VAE	9 348	11 591	13 022	11 622	11 138	-4,17%
TOTAL DES DI ET DU	25 121	27 595	30 330	28 884	35 847	24,11%



1.6 La taxe d'apprentissage

Elle s'élève à **3 497K€**.

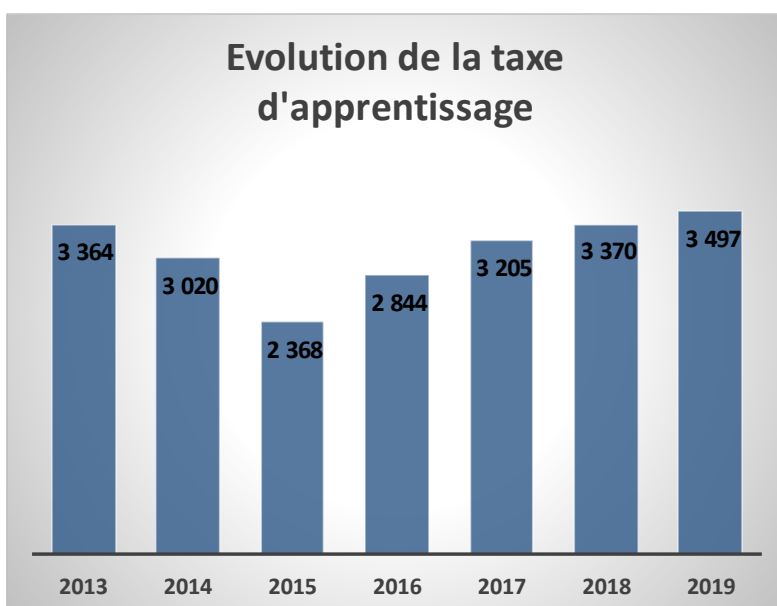
Après une baisse constante depuis l'exercice 2010, la taxe d'apprentissage enregistre une nouvelle hausse en 2019 de **127K€ (contre +165K€ en 2018)**.

La politique de redynamisation initiée en 2016 par l'Etablissement a porté ses fruits permettant ainsi d'améliorer et rétablir le niveau de cette ressource.

Les composantes qui enregistrent une hausse des produits de la taxe d'apprentissage sont notamment, la Faculté ALLSH (+22K€), l'IMPGT (+11K€), la Faculté des sciences médicales et paramédicales (+22K€), la Faculté de Pharmacie (+25K€), la Faculté des Sciences (+69K€), Polytech (+ 20€) et l'IAE (+75K€). Parmi les baisses, on peut noter, la Faculté de Droit et de sciences politiques (-51K€), l'IUT (-56K€), la Faculté d'Odontologie (- 5,5K€).

La part de la taxe d'apprentissage dans le volume global des recettes de fonctionnement encaissables reste cependant très faible et représente **0,53%** contre **0,52%** en 2017, et **0,44%** en 2016.

Rapportée à l'ensemble des ressources propres, la taxe d'apprentissage représente 5,4% des ressources propres (hors subvention), contre 5,2% en 2018.



Après une reprise constatée en 2018, le volume global des autres ressources propres est une nouvelle fois en hausse avec une augmentation de 820K€ en 2019.

RUBRIQUE	2015	2016	2017	2018	2019	VARIATION en K€ 2018/2019
Prestations de recherche/Etudes	995 792	1 058 957	1 112 386	1 512 446	1 573 309	60 863
Colloques	325 573	340 900	485 149	516 024	488 781	- 27 243
Vente de publications reprographie	308 490	325 247	257 666	689 919	237 414	- 452 505
Locations diverses/Hébergements	1 091 046	1 307 205	2 114 112	1 637 459	3 146 463	1 509 004
Mise à disposition de personnel	3 212 689	1 119 009	1 055 731	1 841 144	1 049 778	- 791 366
Autres produits d'activités annexes	767 038	751 238	669 046	735 013	569 416	- 165 597
Autres prestations de service	7 332 593	7 080 430	8 111 977	8 409 064	9 096 348	687 284
TOTAL	14 033 221,00	11 982 986,00	13 806 067,00	15 341 069,00	16 161 507,35	820 438,35

Le total des produits augmente sur les 3 derniers exercices, soit **820K€** en 2019, 1535K€ en 2018 et 1 823K€ en 2017.

Par rapport à l'exercice précédent, les hausses les plus significatives concernent les locations (+1 509K€) effet CISAM; et les autres prestations de service (+687K€) ; En revanche, les ventes de publications et reprographie affichent une baisse (-453K€), de même que les mises à disposition de personnels (-791K€). Sur ce dernier point, il est intéressant de noter que sur la partie charges, les personnels détachés vers AMU sont également en baisse par rapport à 2018 (-1 177K€).

Les autres produits de gestion courante représentent 7 634K€ en 2019 contre 13 215K€ en 2018:

L'importante baisse de 2019 s'explique en grande partie par la suppression des prestations inter sociétés observée sur l'exercice 2019.

La circulaire budgétaire et financière pour 2019 précise « *la création de SACD ou de Budget annexe n'a pas vocation à permettre une répartition des charges communes. De ce fait aucune écriture conduisant à des doubles flux comptables ne peut être constatée. Le budget principal ne peut comporter une écriture de produit constaté à l'encontre de son propre BA qui, lui, comptabiliserait une charge* » Dès lors, les opérations en recettes comme en dépenses sont proscrites à partir du 1^{er} janvier 2019, ce qui engendre nécessairement une chute de ces produits de même que des charges courantes de gestion.

La hausse réelle concerne la CVEC (Contribution pour la vie étudiante et de campus), + 3734K€, dont l'encaissement est réalisé en année pleine. Les baisses concernent notamment les prestations inter sociétés qui n'ont plus lieu d'être en 2019. Il est à noter que les dotations aux services à comptabilité distincte, comme le service interuniversitaire de médecine préventive, la fondation Iméra et l'Institut d'études et de culture juive sont dotées en 2019 sur une partie de la SCSP (subvention pour charge de service public) afin d'éviter les flux entre le budget principal et les budgets annexes.

Rubrique	2019	2018	2017	2016	2015	Variation en K€
Brevets Droits d'auteur	1 378	1 369	763	866	749	10
Taxe affectée CEVEC	4 498	763	-			3 734
Apurement SF (1)	1 504	1 419	1 256	1 925	1 389	85
Refacturations inter sociétés	-	3 382	3 515	3 000	3 008	-3 382
Dotation SACD	-	1 013	1 016			-1 013
S/Charges locatives CISAM		107				-107
Assurances; Remboursement sub; indemnisation divers Dont RH	141	116	260	301	248	25
Divers	18					
Frais de gestion; Bonus performance		2 102	2 716			-2 102
Participations Pépinières Amidex	50	2 944	2 500			-2 894
Projet Recherche dont PCA	-	11				
RAFP	5					
Cession	20		9	69	116	20
Indemnités transactions (2)	31			778		31
Total des produits de gestion courante	7 634	13 215	12 035	6 939	5 509	-5 593

(1) L'apurement des services faits correspond à l'annulation des opérations de dépenses non dénouées et non payées. Les montants sont quasi identiques d'un exercice sur l'autre.

(2) Pour rappel, les indemnités perçues en 2016 concernaient le versement d'une pénalité suite aux malfaçons sur les travaux CERIMED et dans le cadre d'une transaction votée en 2016 par le Conseil d'Administration.

Les produits financiers représentent 116 K€ en 2019 :

Rappel sur les 5 derniers exercices :

2014 = 629 K€

2015 = 457 K€

2016 = 301 K€

2017 = 231 K€

2018 = 121 K€

Ils sont représentés pour l'essentiel par un placement réalisé au profit de la fondation Amidex et autorisé par la Direction Générale des Finances Publiques.

L'augmentation des dépenses liée à l'accroissement des activités de la Fondation Amidex a nécessité le retrait d'une partie de ce placement à hauteur de 3,5M€ en 2017 et de 6M€ en décembre 2016.

Une surveillance de ces opérations est effectuée au quotidien et pourrait nécessiter une nouvelle diminution du montant placé générant ainsi une baisse des produits.

La diminution du produit est due par ailleurs à la baisse des taux d'intérêt sur la période ainsi qu'à la diminution des fonds placés.

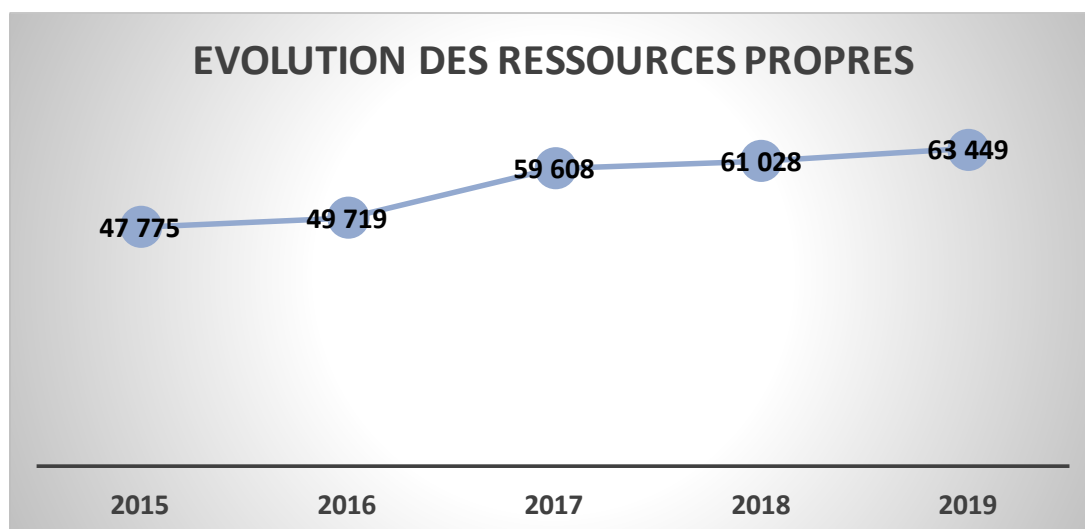
Aucun retrait des placements n'a été réalisé en 2019. Déduction faite des placements réalisés à hauteur de 21 955K€, la trésorerie d'Amidex, disponible au 31/12/2019 s'élève à **12 300K€**, ce qui porte la trésorerie globale d'Amidex à **34 256K€**.

Ratio ressources propres/produits encaissables

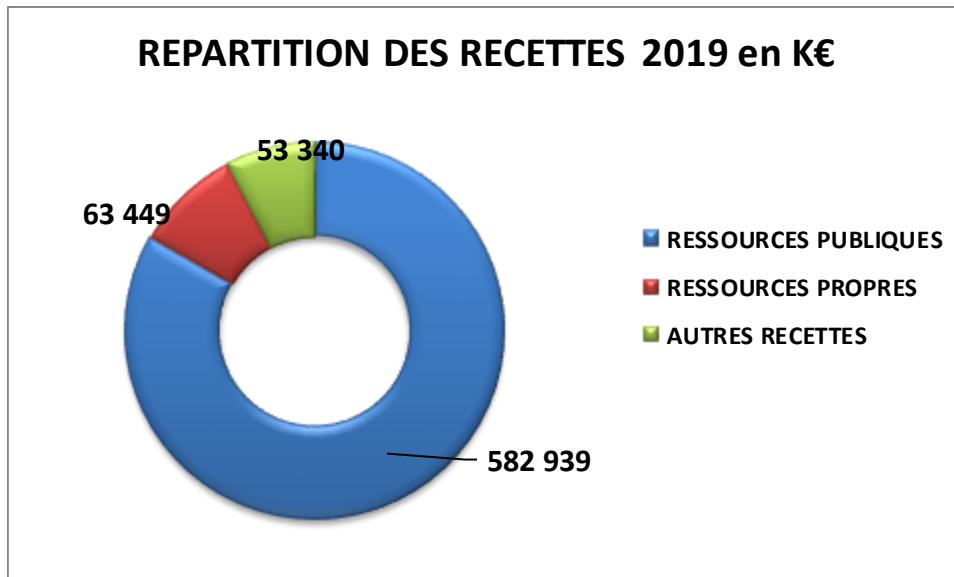
Interprétation : Degré de dépendance de l'Établissement aux subventions de charge de service public versées par l'Etat

RATIO RESSOURCES PROPRES /PRODUITS ENCAISSABLES						
en M€	2015	2016	2017	2018	2019	seuil d'alerte
Ressources propres	114,0	122,4	119,6	127,4	136,8	
Produits encaissables	602,7	610,9	618,1	633,5	640,1	13,0%
RATIO	18,9%	20,0%	19,3%	20,1%	21,4%	
<i>Degré de dépendance de l'établissement aux subventions de service public versées par l'Etat</i>						

Le ratio ressources propres sur l'ensemble des produits encaissés de l'établissement apparaît satisfaisant, avec une amélioration sur le dernier exercice. Les résultats sont largement supérieurs aux seuils d'alerte et de vigilance évalués à 13%.



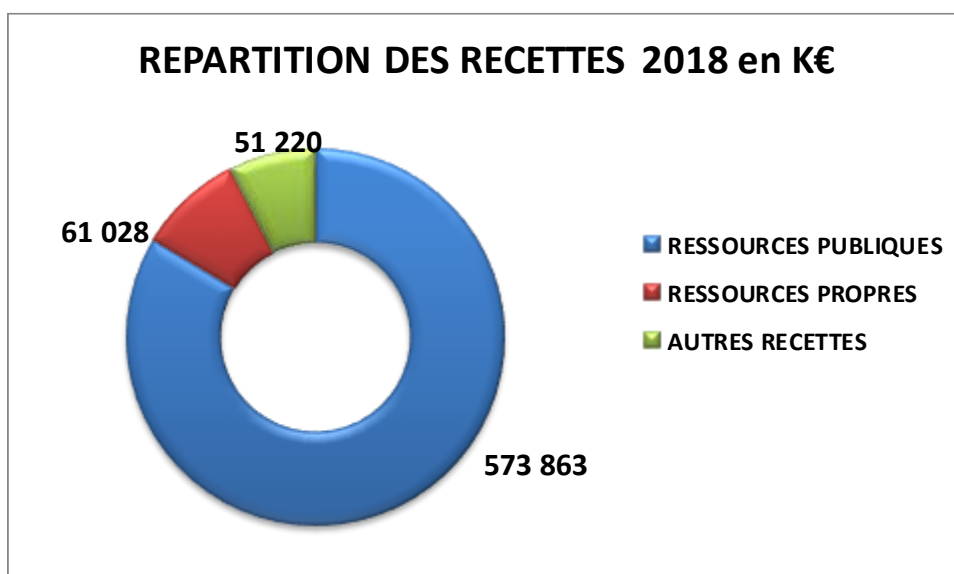
1.7 Répartition des ressources



La part des ressources publiques est en légère baisse en 2019, soit **83.3%**, contre 83,6% en 2018+17M€. Les ressources propres progressent très légèrement et représentent **9%** contre 8,9%.

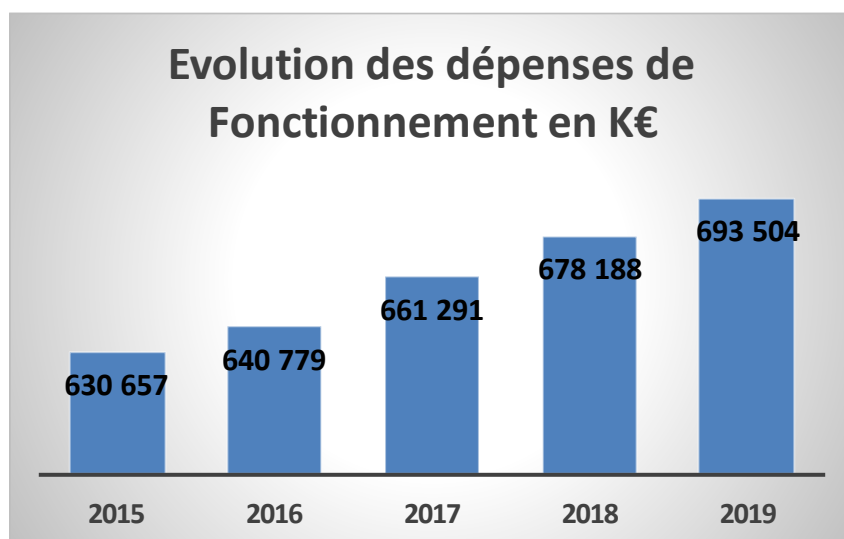
L'établissement profite très largement de la hausse des ressources publiques. Les financements obtenus sur les différents appels à projets contribuent ainsi à la progression des ressources, et notamment les financements ANR (Agence Nationale de la Recherche). Cette situation traduit une participation toujours très active de l'établissement aux différents projets d'innovation et de recherche

Sur l'ensemble des ressources de l'Etablissement, la part des financements publics est sensiblement identique aux exercices précédents avec une très légère baisse sur les derniers exercices.



4) Les dépenses de fonctionnement

Le montant total des dépenses s'élève à 693 504K€. Ce chiffre est en hausse de +15 316K€, par rapport à celui de 2018.



INTITULE	2015	2016	2017	2018	2019	VARIATION 2018/2019	VARIATION en K€
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCK (<i>Electricité, eau, gaz, carburant, petites fournitures</i>)	23 247	23 047	21 407	21 712	21 723	0,05%	10
SERVICES EXTERIEURS (<i>Assurances, acquisitions d'ouvrages, locations mob. et immob.</i>)	20 430	20 631	18 593	21 728	22 797	4,92%	1 069
AUTRES SERVICES EXTERIEURS (<i>Frais de télécom, honoraires, contrats de maintenance</i>)	29 723	30 203	29 775	34 494	35 076	1,69%	583
IMPOTS ET TAXES	563	1 006	2 116	2 098	1 584	-24,51%	-514
CHARGES DE PERSONNEL (<i>dont Taxes sur le transport et Cotisations FNAL</i>)	495 391	499 227	502 650	506 827	517 705	2,15%	10 878
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (<i>Hors P.I.</i>)	15 647	17 516	24 829	25 317	29 524	16,62%	4 207
CHARGES FINANCIERES (<i>Pertes de change et autres charges financières</i>)	260	234	550	1 911	2 082	8,92%	170
CHARGES EXCEPTIONNELLES	101	0	0	0	0		0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	45 295	48 915	61 371	64 100	63 013	-1,70%	-1 087
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	630 657	640 779	661 291	678 188	693 504	2,26%	15 316

Les principales évolutions concernent :

- + **5 525K€** pour les charges d'exploitation (constituées des achats, services extérieurs, impôts, charges de gestion et charges financières) contre +9 991K€ en 2018 et +4 633K€ en 2017, La progression est beaucoup moins forte sur le dernier exercice.
- + **10 878K€** pour les charges de Personnel, contre +4 177K€ en 2018, + 3 423K€ en 2017;
- **1 087K€** pour les dotations aux amortissements et provisions, contre + 2 729K€ en 2018, +12 456K€ en 2017.

Les dépenses d'exploitation progressent moins fortement en 2019 par rapport à la hausse constatée sur l'exercice précédent (+5 525K€ en 2019, contre 9 990K€ en 2018).

Les hausses les plus significatives concernent à hauteur de + **1 432K€** les dépenses d'entretien des bâtiments et la maintenance; +**951K€** pour les frais d'études et de recherches ;

+ **801K€** pour les missions et + **370K€** pour les frais de réception. Parmi les baisses, on peut citer les frais d'abonnements et de documentation – **1 591K€**, de même que les mises à disposition de personnels –**1 146K€**. Il convient de noter l'exonération des droits d'inscription des étudiants non communautaires qui vient compenser la hausse des recettes liées aux inscriptions à hauteur de **4 780K€** et qui participe ainsi à la hausse globale des charges de fonctionnement.

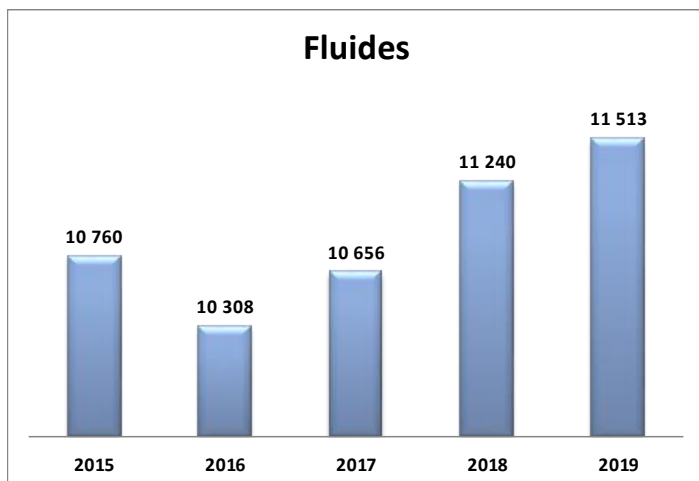
Les dépenses de personnel connaissent une progression particulièrement élevée, soit + **10 878K€** qui concerne les rémunérations principales.

Les dépenses d'amortissement progressent de + **1 274K€** en lien avec la hausse du volume des investissements. Les provisions sont en revanche à la baisse (**-2 361K€**) en raison des risques moindres encourus par l'établissement.

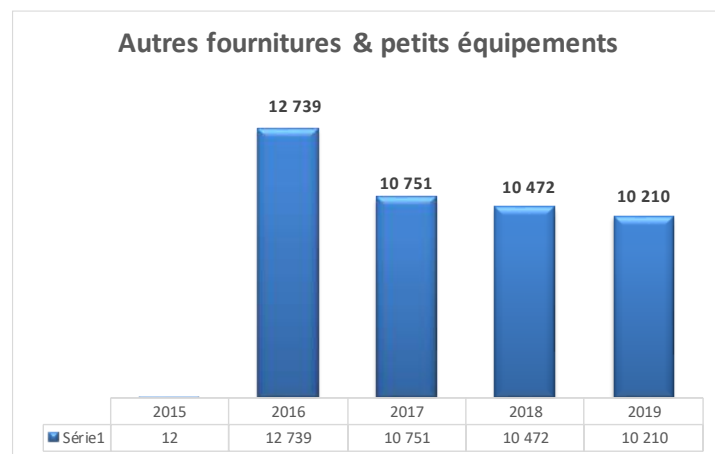
2.1 Les dépenses de fonctionnement (hors dépenses de personnel)

Achats divers

Ce poste concerne 2 types de dépenses : les fluides et les achats de consommables :

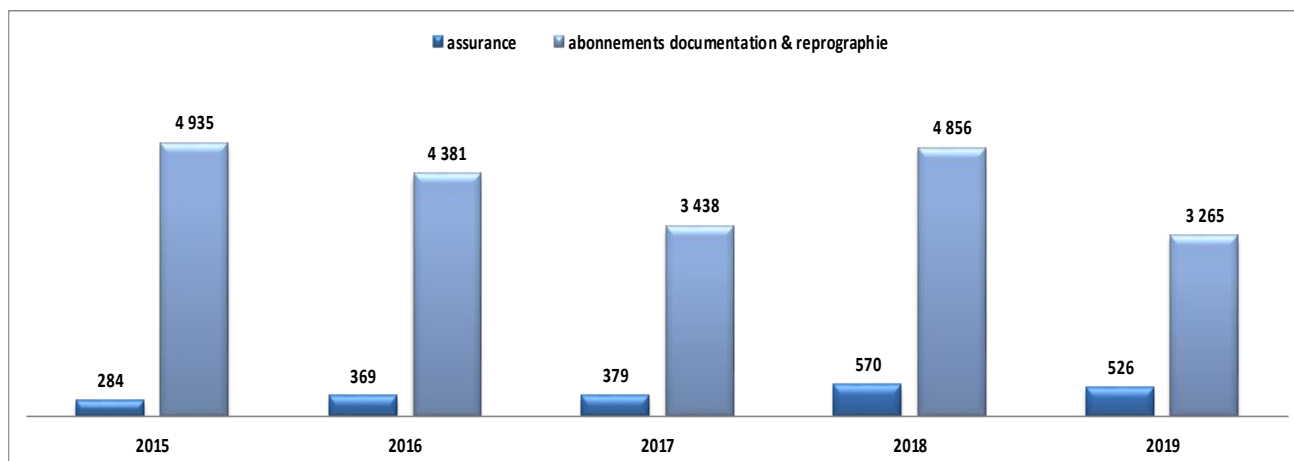


*On observe une hausse globale évaluée à **273K€** (+584K€ en 2018) correspondant notamment à la hausse du chauffage (+578K€) ; alors que dans le même temps, on assiste à une baisse du gaz (-399K€). Les autres postes (électricité et eau) restent stables sur l'exercice.*

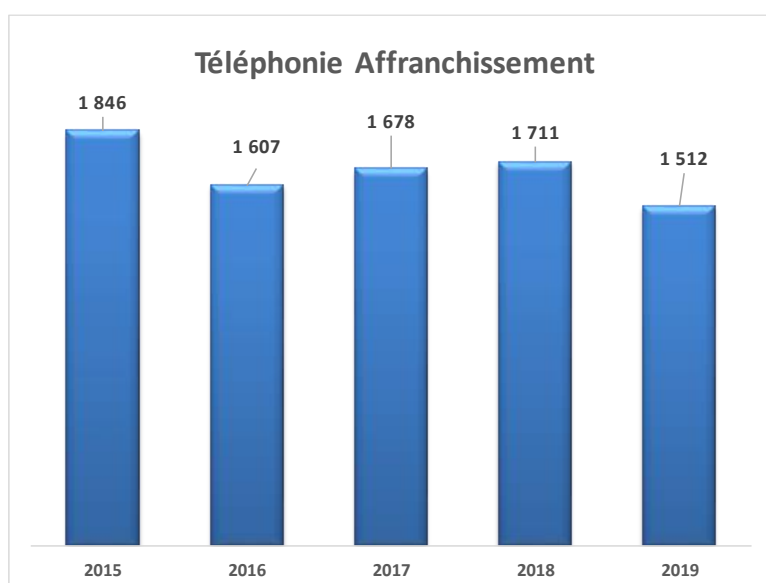


Ce poste a subi au cours des exercices précédents des variations importantes à la hausse, jusqu'en 2016. Depuis, cet exercice, on assiste à une relative stabilité.

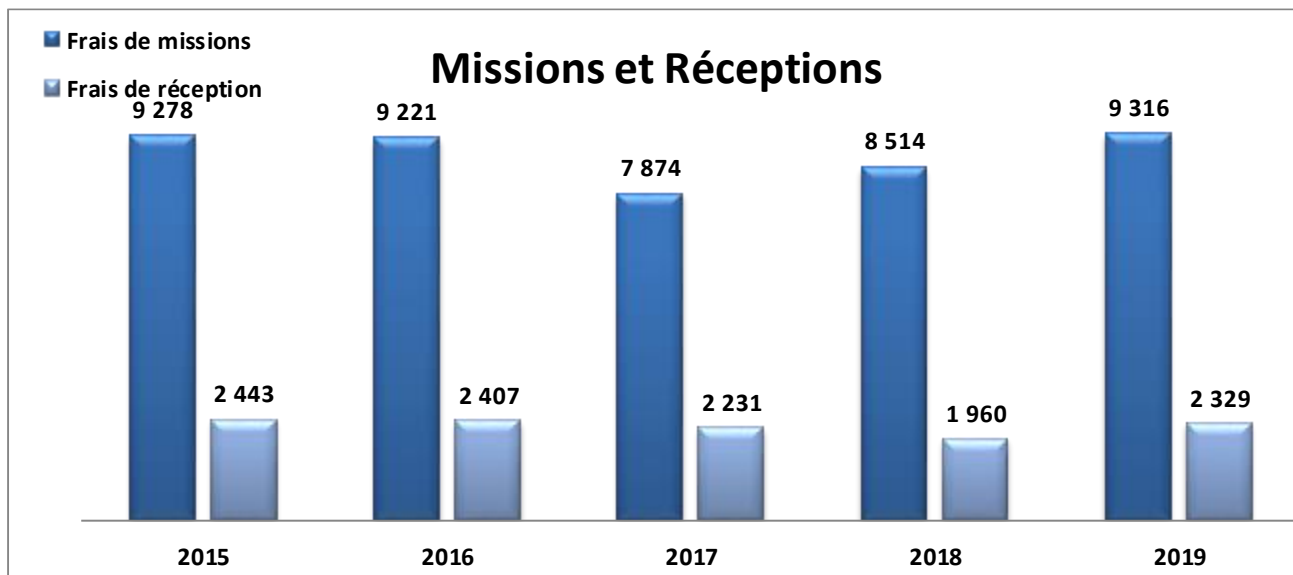
Services extérieurs



Le poste « Assurances » enregistre une légère baisse en 2019, soit (-44K€) s'explique par un rattrapage et une revalorisation en 2018 des annuités de l'exercice précédent. L'importante baisse des abonnements et reprographie, soit (- 1 591K€) est liée à la négociation entreprise au niveau national par les universités.

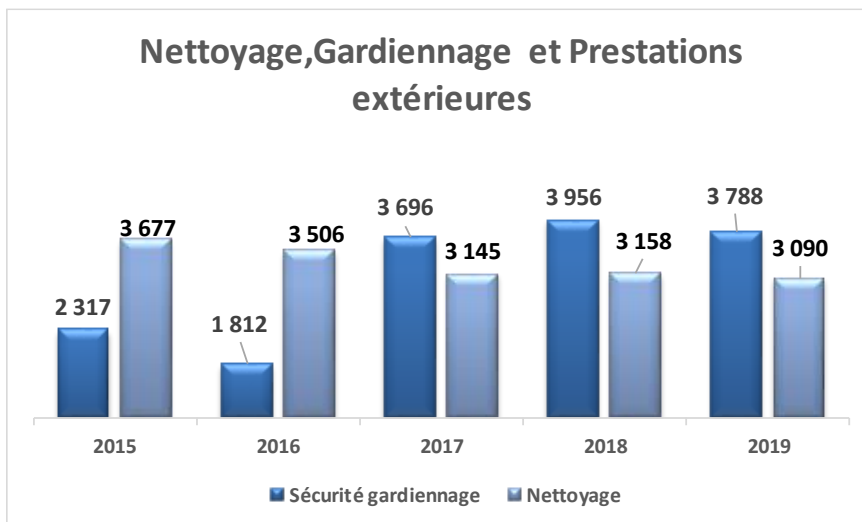


Après une hausse constatée sur les 2 derniers exercices, ce poste enregistre une baisse en 2019, soit - 199K€.

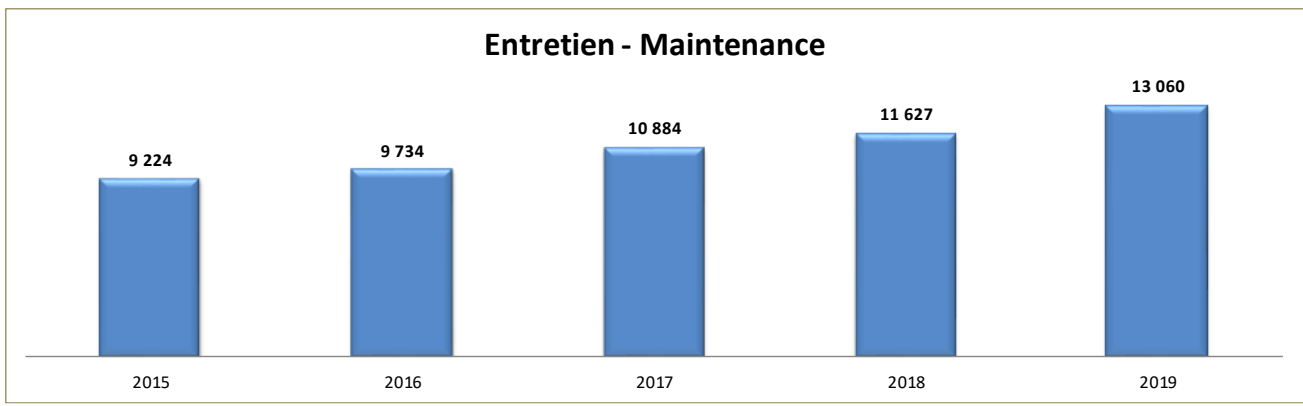


*Il s'agit de postes sensibles. Les **frais de missions** poursuivent une hausse déjà constatée sur l'exercice précédent, soit **+801K€**, (+ 641K€ en 2018). Les hausses les plus significatives concernent à hauteur de +278K€ la fondation Amidex, +152K€ les composantes, +248K€ les services communs, (dont +197K€ pour la Direction des relations internationales) et +92K€ pour la Recherche.*

*Sur les **réceptions**, après une baisse enregistrée successivement en 2017 et 2018, ces frais sont à la hausse en 2019, soit **+370K€ au global**. Cette augmentation est attribuée aux composantes (+98K€), aux services communs (+83K€, dont 45K€ pour le SCASC), aux services centraux (+60K€) et à la fondation Amidex (+141K€).*



La diminution constatée sur ces 2 postes avec respectivement – 67K€ pour la sécurité et – 168K€ pour le nettoyage est liée au renouvellement des marchés publics opérée en 2019.

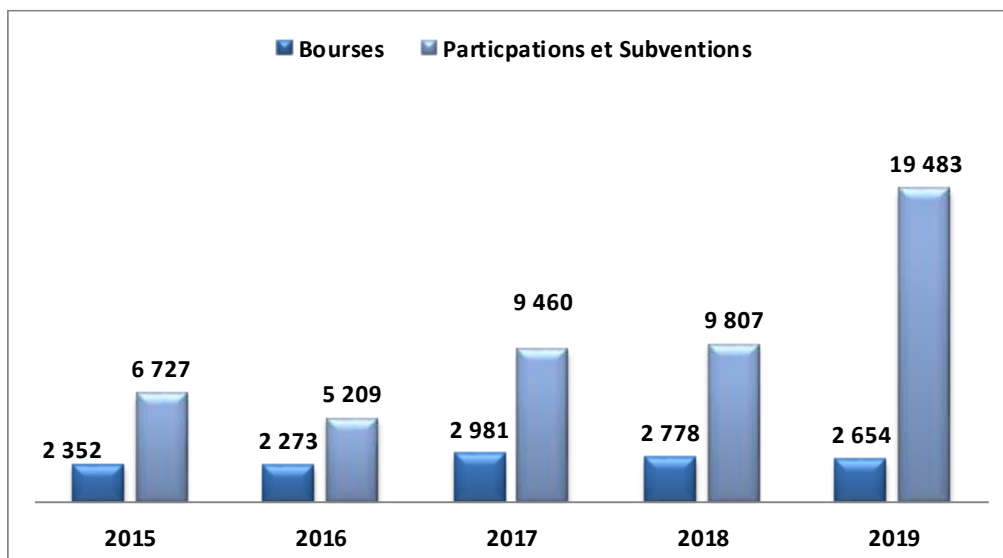


Ce poste est en constante augmentation sur l'ensemble de la période observée. En 2019, la hausse représente + 1 432K€ contre +743K€ en 2018, et + 1 147K€ en 2017. Les dépenses d'entretien concernent à la fois les bâtiments et le matériel. L'entretien des bâtiments évaluée à 6 858K€ augmente sensiblement compte tenu notamment des objectifs assignés sur la maintenance et l'entretien de nos bâtiments dans le contrat d'établissement.

Charges de gestion

Elles s'élèvent à un total de **29 524K€** contre **25 317K€**, enregistrant une hausse de **4 207K€**.

Les charges de gestion comprennent un certain nombre de postes de charges, dont les brevets et droits d'auteur (**2 050K€**), en légère baisse par rapport à 2018 (-32K€) ; les subventions et participations versées par l'Université dans le cadre de projets gérés par l'établissements (19 483K€). Parmi ces projets on peut citer Cimtech (2 475K€) ; Pioneer (4 036K€) ; Epinov (1 444K€). Les charges regroupent également les bourses attribuées par l'établissement à hauteur 2 948K€ ainsi que les exonérations des droits d'inscription des étudiants étrangers non communautaires à hauteur de 4 780K€.



5) Principaux ratios des dépenses courantes

RATIO CHARGES DECAISSABLES / PRODUITS ENCAISSABLES

Interprétation : Plus le ratio est élevé et se rapproche de 100%, moins le résultat est performant. Il fait abstraction des charges calculées et constitue une autre approche de l'équilibre économique de l'établissement.

Les résultats obtenus par l'Université sont stables par rapport à l'exercice précédent et restent satisfaisants compte tenu du seuil de vigilance, avec toutefois un léger fléchissement sur 2019.

RATIO CHARGES DECAISSABLES / PRODUITS ENCAISSABLES						
en M€	2015	2016	2017	2018	2019	seuil d'alerte
Charges décaissables	584,5	590,1	598,9	611,2	622,2	100,0%
Produits encaissables	602,7	610,9	618,1	633,5	640,1	
RATIO	97,0%	96,6%	96,9%	96,5%	97,2%	
<i>Plus le ratio est élevé et se rapproche de 100%, moins le résultat est élevé. Il fait abstraction des charges calculées et constitue une autre approche de l'équilibre économique de l'établissement</i>						

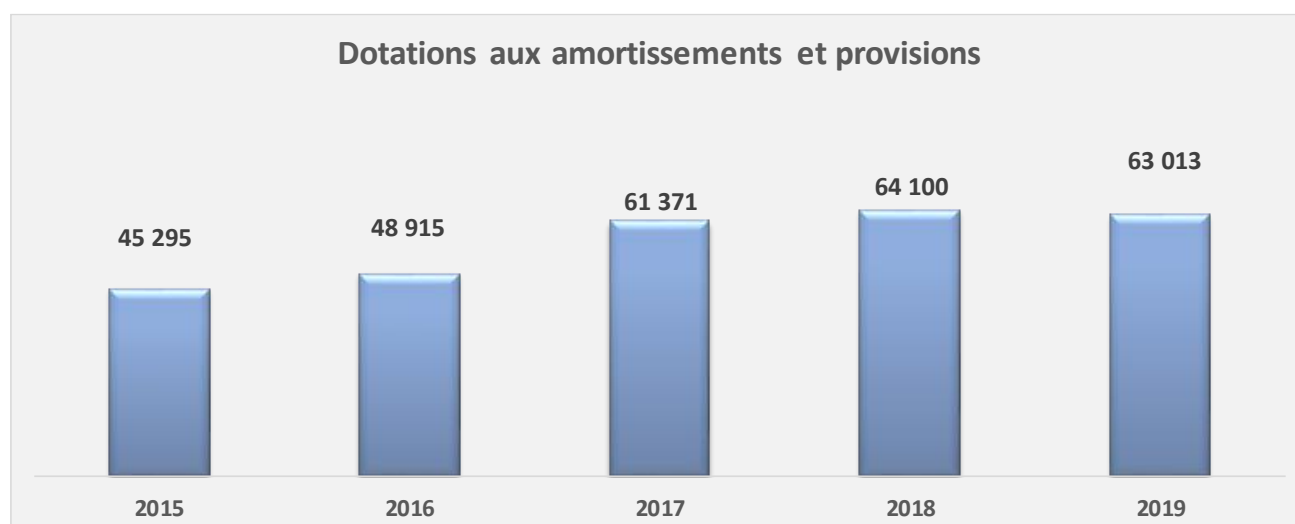
RATIO CHARGES EXTERNES / PRODUITS ENCAISSABLES

Interprétation : Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre.

A la différence du ratio ci-dessus, le ratio des charges externes sur les produits encaissables ne prennent pas en compte les charges de personnel. Ce ratio dépasse le seuil de vigilance depuis l'exercice précédent avec un résultat qui se détériore quelque peu sur 2019. L'établissement perd ainsi de marge de manœuvre pour financer ses dépenses de fonctionnement par rapport aux flux financiers entrants.

RATIO CHARGES EXTERNES /PRODUITS ENCAISSABLES						
en M€	2015	2016	2017	2018	2019	seuil d'alerte
Charges externes décaissables	89,97	92,64	97,27	107,26	104,51	16,0%
Produits encaissables	602,7	610,9	618,1	633,5	640,1	
RATIO	14,93%	15,2%	15,7%	16,9%	16,3%	
<i>Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre</i>						

6) Dotations aux amortissements et provisions



Les dotations aux amortissements enregistrent une très légère baisse sur 2019. Elles s'élèvent à un total de **63 013K€**, qui comprend les amortissements et les provisions.

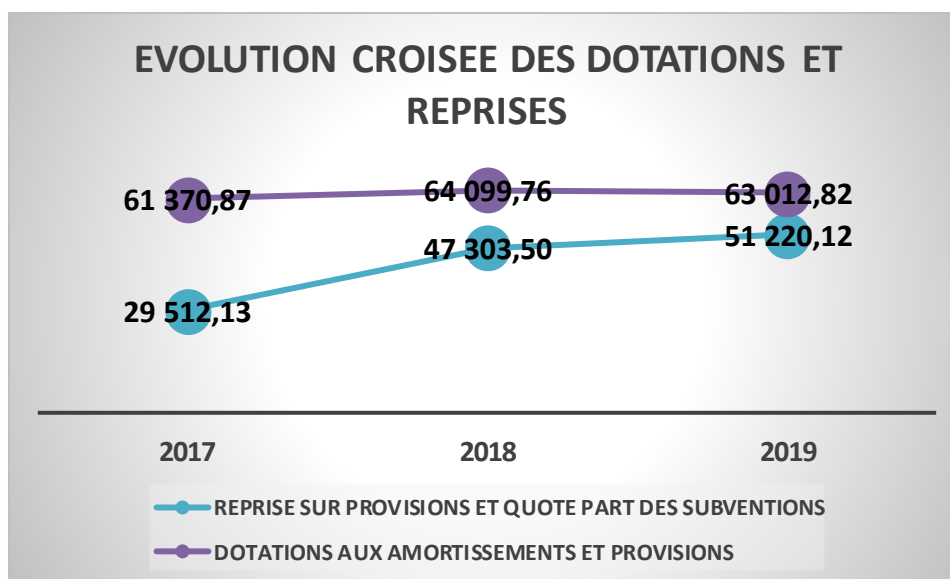
Les amortissements représentent **50 103k€** en 2019, contre 48 829K€, soit une augmentation de 1 274K€ correspondant à l'accroissement des investissements sur la période.

Les provisions représentent un volume global de **9 341K€** et enregistrent une diminution de **1 178K€** par rapport à 2018.

Les provisions pour litige représentent **548K€** et des provisions sur les anciens contrats de recherche à hauteur de **10K€**. Ce dernier poste a considérablement diminué sur les 2 derniers exercices, compte tenu de l'analyse opérée sur la quasi-totalité des contrats en cause, réduisant ainsi le risque encouru par l'établissement.

Enfin, l'essentiel des provisions concerne le personnel à hauteur de **8 272K€** dont 2 303K€ pour les heures complémentaires, 2 029K€ pour le CET et 3 693K€ pour les congés payés des titulaires.

L'évolution croisée des dotations et reprises fait apparaître une diminution des écarts favorable au résultat de l'établissement et s'explique par la baisse des provisions conjuguée à une augmentation des quotes parts.



7) Les dépenses de personnel

Le poste le plus important, et c'est habituel, est représenté par les charges de personnel. Il concerne plus particulièrement le compte 64 et les impôts relatifs au personnel, le fonds national d'aide au logement et le versement dans le cadre du transport. La contribution au fonds d'intervention des personnes handicapées est reclassée dans les impôts et taxes.

Les dépenses du personnel s'élèvent globalement à 517 705K€ contre 506 827K€ en 2018, soit une progression importante évaluée à + 10 878K€.

Ces dépenses représentent près de 74,7% des dépenses de fonctionnement.

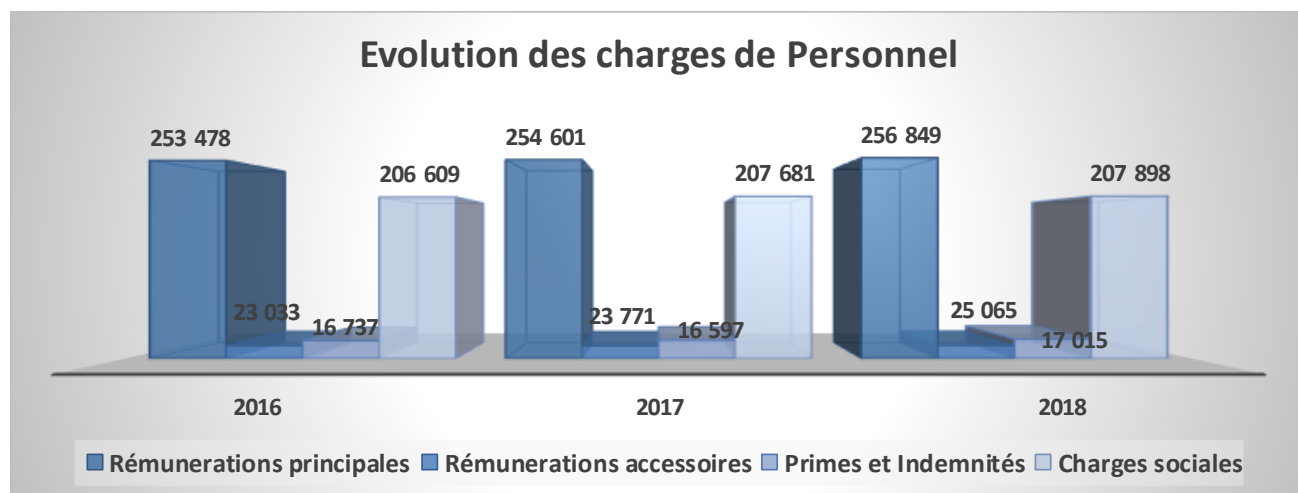
INTITULE	2016	2017	2018	2019	Variation en K€
Versement de transport & FNAL	6 294,73	6 459,08	6 477,05	6 624,07	147,03
Rémunérations principales	253 477,91	254 601,06	256 849,21	262 727,25	5 878,04
Rémunérations accessoires	16 737,07	16 597,36	17 014,56	16 762,38	-252,18
Primes et gratifications	17 827,60	18 847,73	19 341,55	20 809,90	1 468,35
Indemnités & SFT	5 205,36	4 922,92	5 723,69	4 689,39	-1 034,30
Charges sociales	198 588,54	199 714,44	199 981,17	204 568,31	4 587,15
Autres charges sociales	1 725,62	1 507,15	1 439,98	1 524,10	84,12
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	499 856,82	502 649,74	506 827,20	517 705,41	10 878,21

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Augmentation des salaires et des charges sociales associées (+ **8 572K€**) qui concerne principalement la revalorisation du point d'indice (+1 875K€), les titularisations au titre des Sauvadet et l'effet année pleine de la campagne d'emplois (+2 946K€), la création des postes dans le cadre du bonus masse salariale (+ 1 080K€) ; les emplois issus de la Loi ORE (Orientation et réussite des étudiants) +871K€ et enfin le GVT (Glissement vieillesse technicité) à hauteur de 1 800K€. Il est important de souligner que le GVT n'est plus compensé par l'Etat à compter de 2019 et reste à la charge entière de l'Etablissement. Pour rappel, la subvention pour charge de service public comprenait une augmentation de 3 980K€ réservée notamment au PPCR (parcours professionnel carrières et rémunérations), et aux emplois issus de la Loi ORE.
- Augmentation des primes en application de la politique édictée par l'Etablissement ;
- Diminution des rémunérations accessoires, dont les heures complémentaire compte tenu de la diminution des charges à payer en 2019, celles-ci ayant été payées sur l'exercice 2018 par l'emploi généralisé du logiciel ARES.
- Diminution des indemnités liée au rattrapage sur l'exercice 2018 du paiement de la GIPA (Indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat). Dans les autres charges sociales sont comptabilisées principalement les prestations du SCASC (Service Commun de l'Action Sociale) qui s'élèvent à **1 524K€**.

Contrairement à 2018, les **charges à payer** sont en hausse (+746K€) et représentent **14 182K€** au 31/12/2019.

La hausse est consécutive à la prise en compte des reclassements des enseignants chercheurs et aux provisions pour congés annuels des non titulaires.



Le personnel détaché vers AMU est supérieur au personnel détaché hors AMU, générant ainsi une charge nette pour l'Etablissement de **780K€**. Ainsi, le personnel détaché et pris en charge par AMU représente **1 830K€** contre **1 049K€** pour le personnel détaché hors AMU.

Pour rappel, les provisions comptabilisées au compte 68 et relatives au Personnel se décomposent comme suit :

PROVISIONS PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018	MONTANT 2018	MONTANT 2019	VARIATION
HEURES COMPLEMENTAIRES ENSEIGNANTS CHERCHEURS	1 939	2 303	364
CET COMPTE EPARGNE TEMPS	1 755	2 029	274
CONGES PAYES TITULAIRES	5 236	3 693	-1 542
PROVISION CAPITAL DECES ET RISQUE ACCIDENT TRAVAIL	304	252	-52
TOTAL	9 234	8 277	-957

Par rapport à l'exercice précédent, les provisions pour charge de personnel enregistrent une baisse de -957K€ liée notamment aux congés payés des titulaires.

Principaux ratios des dépenses de personnel

RATIO DEPENSES DE PERSONNEL / PRODUITS ENCAISSABLES

Interprétation : Le poids relatif des dépenses de Personnel dans les ressources encaissables, ainsi que son évolution, est significatif. Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre.

Le résultat de ce ratio est en constante amélioration sur la période considérée et se situe en deçà du seuil de vigilance fixé

RATIO CHARGES DE PERSONNEL /PRODUITS ENCAISSABLES						
en M€	2015	2016	2017	2018	2019	seuil d'alerte
Charges de Personnel	495,5	499,9	502,6	506,8	517,7	83,0%
Produits encaissables	602,7	610,9	618,1	633,5	640,1	
RATIO	82,2%	81,8%	81,3%	80,0%	80,9%	

Le poids relatif des dépenses de personnel dans les ressources encaissables, ainsi que son évolution, est significatif. Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

EVOLUTION DES EFFECTIFS *						
	2015	2016	2017	2018	2019	Variation
ETPT titulaires	4 988	5 021	4 995	4 990	5 024	34
ETPT non titulaires	2 124	2 556	2 468	2 416	2 441	25
TOTAL	7 112	7 577	7 463	7 406	7 465	59

* Source Harpège logiciel paye

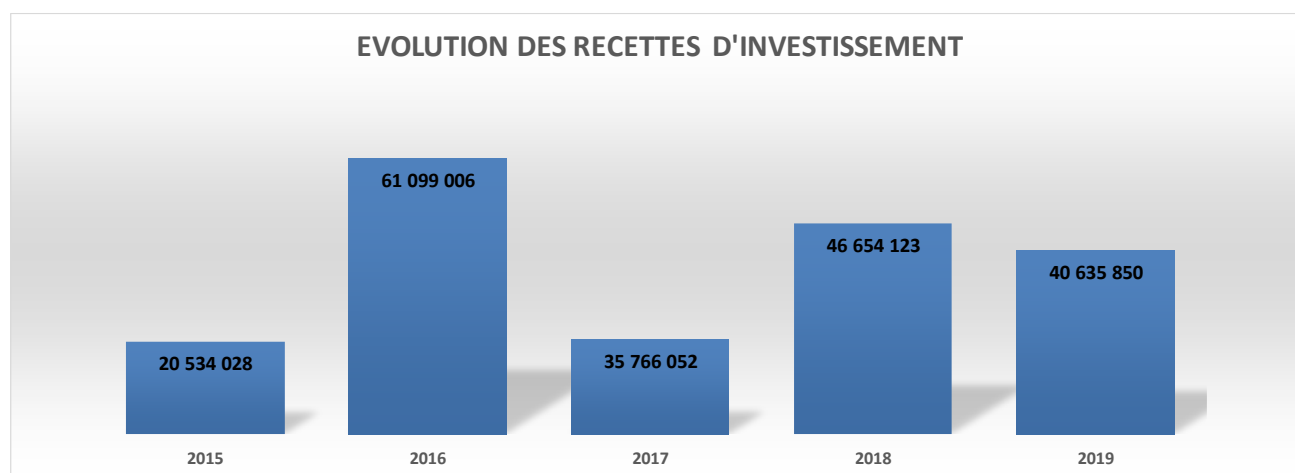
B – L'Investissement

L'exercice 2019 marque un ralentissement des investissements qui s'explique notamment par les mises en service importantes du plan campus Luminy réalisées sur l'exercice précédent.

61 743K€ pour les dépenses en 2019, contre 106 308K€ en 2018.

Les recettes d'investissement représentent **40 636K€** contre 46 654K€ en 2018.

1) Les recettes d'investissement



COMPTE	2015	2016	2017	2018	2019	Variation en K€
Subvention Equipement Etat	12 057	55 647	16 489	37 687	27 873	- 9 814
Subvention Collectivités publiques	4 603	5 049	3 774	8 536	11 917	+ 3 380
Subvention Union Européenne et Org Inter.	3 271	298	23	0	470	+ 470
Autres subv d'investissement	604	106	699	431	377	- 54
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 535	61 099	20 985	46 654	40 636	- 6 018

Représentant **40 635K€** en 2019, les subventions sont en diminution de 6 018K€.

La baisse des financements de l'Etat et notamment de l'ANR de **-9 814K€** est liée aux opérations du plan campus dont les mises en service sont prévues en 2020.

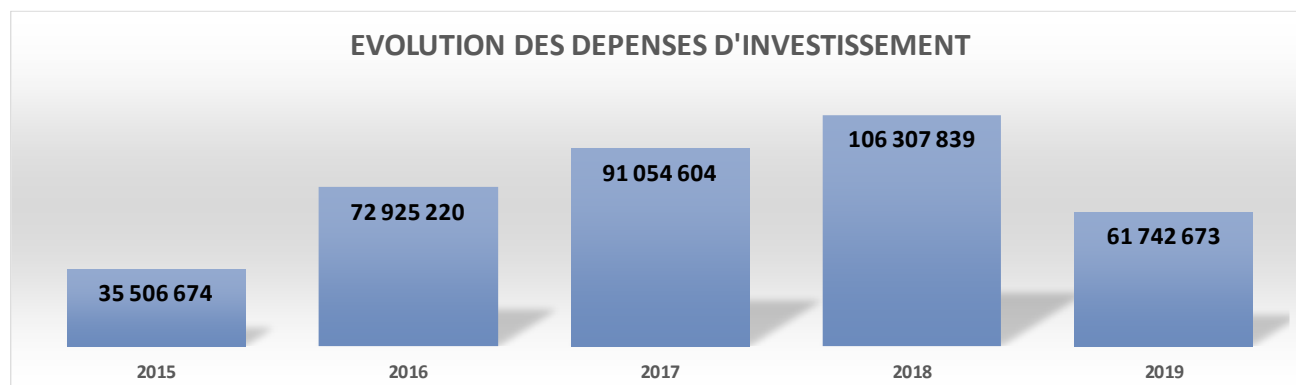
Les subventions des collectivités publiques sont en hausse en 2019, *soit* **+ 3 380K€** et concernent plus particulièrement les opérations réalisées dans le cadre du CPER.

Enfin les subventions de l'Union européenne sont quasi-inexistantes en 2019 et les autres subventions représentent **845K€**.

2) Les dépenses d'investissement

EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en K€)

INTITULE	2015	2016	2017	2018	2019	Variation en K€ 2018/2019
REMBOURSEMENT DETTE	237	242	250	6 125	5 024	-1 101
CONSTRUCTIONS & EN COURS	17 833	57 081	79 412	82 576	41 837	-40 739
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL SCIENTIFIQUE	10 105	8 390	4 911	7 151	6 269	-881
MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS	5 758	6 709	4 246	10 177	5 692	-4 486
AUTRES MATERIELS	1 574	503	2 236	278	2 920	2 642
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	35 507	72 925	91 055	106 308	61 743	-44 565



L'évolution des dépenses d'investissement suit tout naturellement celle observée sur les recettes d'investissement. En forte progression sur 2018, les dépenses d'investissement diminuent en 2019 pour atteindre le volume global de **61 743K€**.

L'essentiel, à concurrence de **68%**, concerne les travaux immobiliers pour un montant total de **41 837K€** contre 82 576K€ en 2018. La diminution est liée notamment aux opérations du Plan Campus, dont les mises en service sont inexistantes sur l'exercice.

Le matériel scientifique est en baisse, soit **- 881K€** et enfin l'informatique (logiciel réseaux matériel), le matériel de bureau et le transport sont en forte progression sur l'exercice 2018, sont également en baisse sur le dernier exercice pour un total de **8 612K€**. La baisse observée en 2019 est liée aux actions opérées en 2018 et issues du schéma directeur du numérique et du renouvellement des matériels et mobilier.

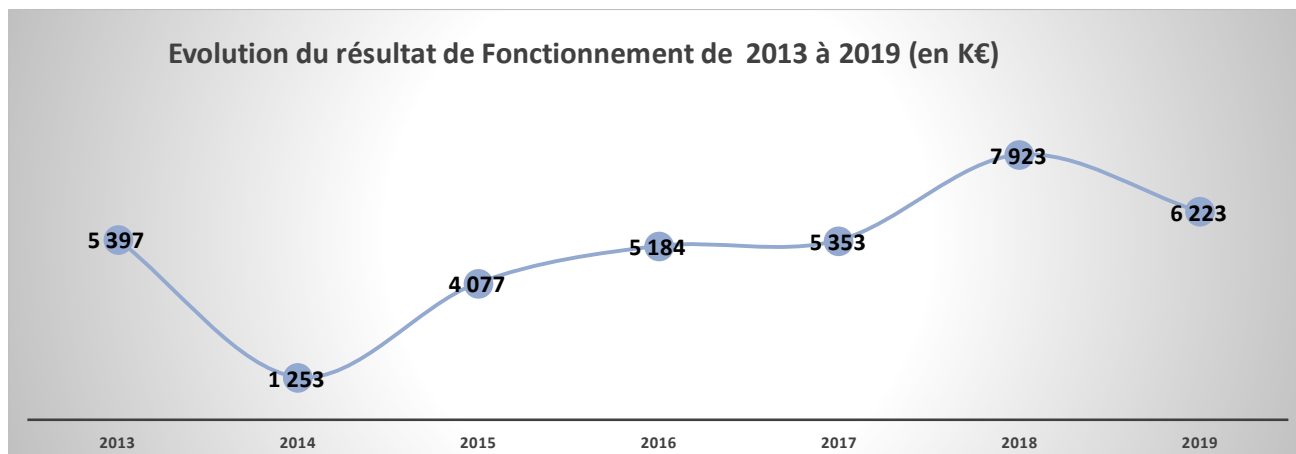
Les principales mises en service de bâtiments en 2019, concernent :

- INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) **9 353K€**
- Site de Schuman (Bâtiment Pouillon le cube l'atelier) **2 880K€**
- Site de Timone (Médecine et Pharmacie) **1 304K€**
- Site de Luminy (Loge et CINAM) **1 015K€**
- Château Gombert **508K€**
- Sciences Economie (Jules Ferry) **507K€**

Par rapport à l'exercice précédent, les mises en service sont donc moins élevées puisqu'elles représentaient près de 69M€ dont 56,6M€ sur le plan campus Luminy et correspondant à la mise en service de l'Hexagone et du TPR1.

Les dépenses prennent également en compte le **remboursement des échéances de la dette** due dans le cadre des PPP. Le remboursement s'élève en 2019 à **5 024K€** et sa progression par rapport à 2017 est liée à la mise en œuvre du partenariat Aix Facultés

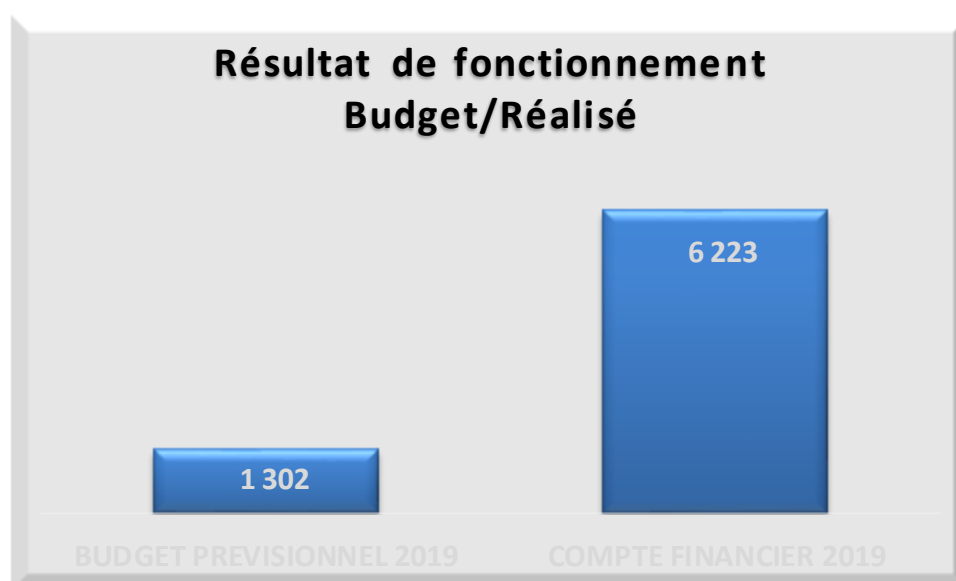
C – Le résultat comptable



Le résultat 2019 représente 6 223K€
 Le résultat est positif sur l'ensemble de la période.
 L'excédent brut d'exploitation (EBE) est positif soit **42 249K€**. La forte progression par rapport à 2018 est liée d'une part aux recettes de la CEVEC (4 497K€) et d'autre part aux droits d'inscription des étudiants étrangers non communautaires (4 780K€) dont les exonérations n'entrent pas dans le champ du calcul de l'EBE.

en M€	RESULTATS					seuil d'alerte
	2015	2016	2017	2018	2019	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	28,6	31,5	32,5	35,5	44,3	< 0
RESULTAT NET	4,0	5,0	5,4	7,9	6,2	< 0
	10% Des universités ont un résultat net > 4,9M€					

Le résultat brut d'exploitation permet de déterminer la rentabilité de l'exploitation courante. Un déficit constitue une réelle alerte.



Bien qu'il soit en baisse, le résultat 2019 reste très confortable et s'élève à 6 223K€.

Par rapport au budget, le résultat prévu était de 1 302K€. Le résultat réalisé est donc très supérieur de **+4 921K€**.

Les écarts constatés entre le budget et le réalisé résultent de la conjonction de plusieurs facteurs :

- Les charges de personnel – **3 488K€**.
- La SCSP + **1 331K€**
- Et enfin le solde entre les dotations et les reprises + **2 916K€**
- Le solde des autres produits et autres charges +**4 164K€**

	Budget 2019	Réalisé 2019	Ecart Budget
Charges de personnel	- 514 217	- 517 705	- 3 488
SCSP	508 282	509 613	1 331
Charges de fonctionnement	- 131 140	- 112 785	18 355
Solde Dotations - Reprises	- 12 589	- 9 673	2 916
Recettes de fonctionnement	150 965	136 774	- 14 191
Résultat financier	1 301	6 224	4 923

Les dépenses et recettes (hors impact dépenses de Personnel et hors dotation du Ministère sur les crédits Masse salariale) génèrent un résultat très largement excédentaire sur l'ensemble de la période, soit + 14 316K€ en 2019, contre + 7 295K€ en 2018.

La différence avec le résultat global est obtenue par l'effet de la subvention Etat diminuée des dépenses de Personnel.

La dotation de fonctionnement du Ministère affectée aux dépenses de masse salariale génère un déficit élevé (-8 719K€), dont l'absence de financement du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) vient creuser ce décalage.

Le résultat global est excédentaire sous l'effet de la forte progression des autres financements publics d'une bonne tenue des dépenses.

Variation du résultat par rapport au résultat 2019 :

VARIATION DU RESULTAT 2019		
RESULTAT 2018		7 923
Variation des dépenses courantes	-	5 525
Variation des dépenses d'amortissement et provisions		1 087
Variation des dépenses de Personnel	-	10 878
Variation des ressources propres		2 421
Variation des subventions hors Dotation		6 917
Variation de la neutralisation		2 119
Variation de la dotation du Ministère		2 159
TOTAL RESULTAT 2019		6 223

Détail des résultats par budget

REPARTITION DU RESULTAT 2019		
UNIVERSITE BUDGET PRINCIPAL		6 179 363,43
CNFM (Centre National de Formation en Micro électronique)		21 511,95
IECJ (Institut Interuniversitaire d'Etudes et Culture Juives)	-	6 608,55
PLAN CAMPUS	-	39 680,39
SIUMPPS (Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)	-	12 475,27
Fondation AMIDEX		96 355,69
Fondation IMERA	-	15 016,63
TOTAL		6 223 450,23

Le déficit constaté sur le Plan Campus provient d'un écart entre les amortissements et reprises de subventions sur des bâtiments pour lesquels des travaux ont été financés sur ressources propres.

L'Institut d'Etudes et de Culture Juives affiche un résultat négatif de 7K€ lié pour l'essentiel à l'annulation d'une subvention du Conseil Régional à hauteur de 8K€ suite à un reversement au titre de dépenses qualifiées de non éligibles. Le budget de la Médecine préventive est également en déficit de 12K€, correspondant à une diminution des recettes (participations et de la dotation) par rapport à 2018. Il est à noter la diminution des dépenses en 2019. La même analyse peut être faite sur la fondation Iméra, dont le résultat négatif (- 15K€) est consécutif à la diminution de la dotation.

D – La capacité d'autofinancement

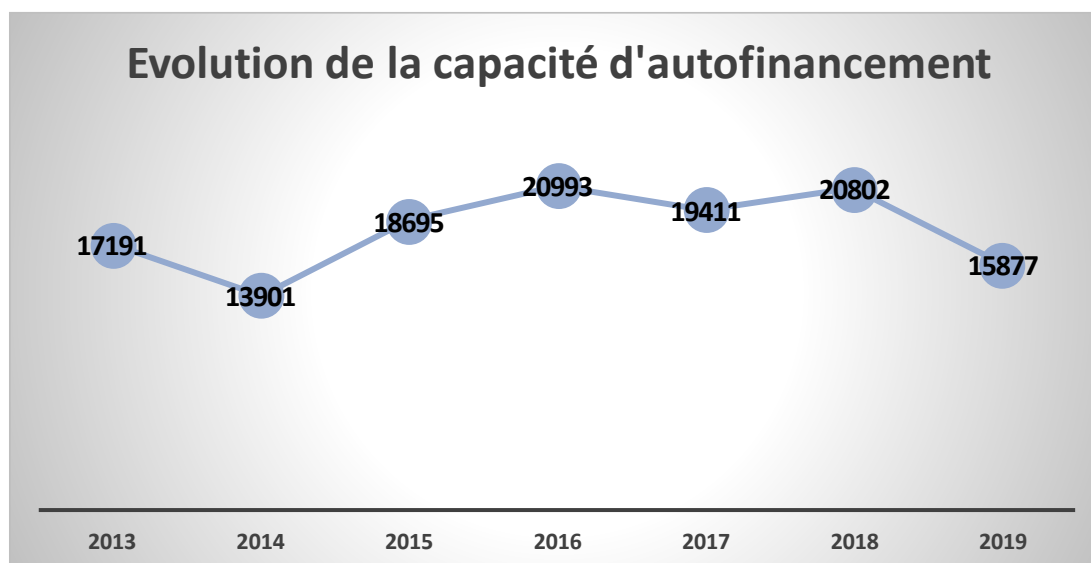
Le résultat de la CAF (Capacité d'Autofinancement) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'Etablissement afin de couvrir ses besoins financiers.

Elle mesure ainsi sa *capacité à financer, sur ses ressources propres, les investissements*.

Elle représente l'excédent de ressources internes dégagées par l'activité de l'Etablissement et peut donc s'analyser comme sa ressource durable

La capacité d'autofinancement est largement positive sur l'ensemble de la période observée. En forte progression sur 2016 et 2018, elle affiche une baisse en 2019.

La capacité d'autofinancement représente ainsi **15 877K€** en 2019 contre **20 802K€** en 2018. La baisse s'explique notamment par des reprises sur provisions beaucoup plus élevées sur le dernier exercice en raison des moindres risques encourus par l'établissement. L'augmentation des reprises diminue ainsi l'effet dotations qui participe de la capacité à renouveler les investissements de l'université.



RATIO CAF/ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS						
en M€	2015	2016	2017	2018	2019	seuil d'alerte
Capacité d'autofinancement (CAF)	18,7	21,0	19,4	20,8	15,9	
Acquisitions immobilières	76,3	35,5	91,1	106,3	61,7	
RATIO	24,5%	59,1%	21,3%	19,6%	25,7%	20,0%
<i>Plus le ratio est élevé, plus l'établissement dispose d'autonomie pour élaborer sa stratégie d'investissement</i>						

La diminution des investissements en 2019 participe de l'amélioration du ratio lequel demeure très satisfaisants et dans les normes autorisées.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT					
en M€	2015	2016	2017	2018	2019
Capacité d'autofinancement (CAF)	18,7	21,0	19,4	20,8	15,9
Variation N/N-1 en M€)	4,8	2,3	-	1,6	4,9
10% des universités ont une CAF > à 10M€					
<i>Une érosion de la CAF aura pour effet de limiter la capacité d'investir et ou une diminution du FDR</i>					

III- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE

Les éléments commentés ci-dessus expriment la situation financière de l'Etablissement au regard du compte de résultat, lequel doit être présenté à l'équilibre, et du niveau de fonds de roulement. Ces éléments font référence à la situation patrimoniale de l'établissement.

Le décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique introduit de nouvelles notions, telles que les engagements de l'Etablissement conduits sur les exercices à venir et les notions de trésorerie. La soutenabilité budgétaire s'apprécie donc au regard des niveaux et pas seulement des variations. L'analyse tend ainsi à démontrer la pérennité à long terme de l'Etablissement et la faisabilité de ses projets.

A – Les restes à payer, restes à engager et restes à encaisser

❖ Les restes à payer

Ils expriment le montant des engagements financiers pris par l'université pour lesquels le paiement n'est pas encore effectif. Ils s'élèvent au 31/12/2019 à 254 083 K€.

Les restes à payer (RAP) des opérations fléchées représentent au 31/12/2019 189 270 K€ soit 74% restes à payer totaux. Ils concernent principalement :

- La recherche :

Les contrats de recherche fléchés, font apparaître un total de restes à payer de 14 161 K€ sur l'ensemble des contrats de recherche, dont 8 630 K€ sur la fondation A*Midex et 5 531 K€ sur les contrats de recherche de plus d'1 M€.

- Le patrimoine :

Il représente 173 192 K€ de reste à payer (contre 184,9M€ en 2018).

Ces restes à payer concernent les opérations du Plan Campus à hauteur de 159 504 K€ et les travaux du contrat de Plan Etat Région (13 688 K€).

❖ Les restes à engager

Ils s'analysent comme étant le reste des engagements financiers à prendre pour finaliser la programmation des opérations suivantes :

- Contrat de recherche
- Contrat RHU/EUR et instituts de convergences 'AMIDEX
- Plan campus
- CPER
- Mobilisation du fonds de roulement.
- Autres contrats d'enseignement (Dream U, plan langue)

Ils représentent 462 127 K€ et s'ajoutent aux restes à payer sur les engagements pris pour donner un reste à payer sur la programmation totale de 665 867 K€

Les restes à engager de la mobilisation du fonds de roulement votés en 2017 présentent un reste à engager de 11 860 K€ au 31/12/2019.

Le plan campus présente un reste à engager de 233 172 K€ au 31/12/2019 (financement du PPP Luminy, opération Pauliane (construction, GER et financement), réajustement des révisions de prix de contrats de PPP).

Les opérations des CPER en programmation présentent un reste à engager au 31/12/2019 de 26 423 K€ dont 24 307 K€ sur le CPER 2015-2020.

❖ Les restes à encaisser

Ils correspondent aux engagements financiers souscrits par des tiers auprès d'AMU (engagements de financement) qui n'ont pas encore donné lieu à encaissement par AMU.

Le reste à encaisser des opérations pluriannuelles représente au 31/12/2019 600 705 K€

Sur ce total, 388 136 K€ concernent le Plan Campus (Intérêts de la dotation non consommable attendus pour couvrir les opérations restant à payer) et 31 149 K€ concernent le CPER et sont financés par l'Etat et la Région

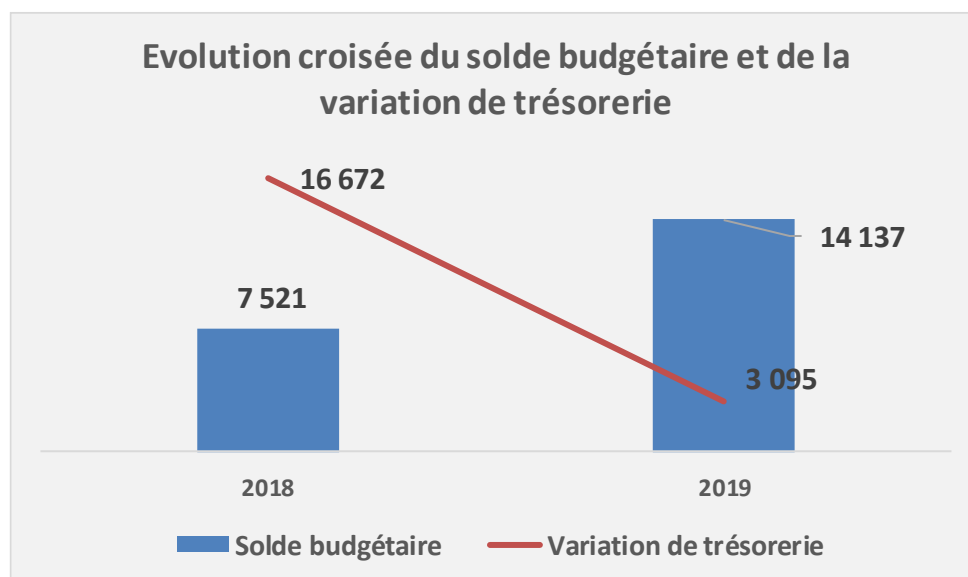
B – L'Equilibre financier

L'équilibre financier mesure la part de la trésorerie disponible en vue de financer le solde budgétaire de l'établissement.

En 2019, le solde budgétaire est positif, soit **+14 137K€**.

Le solde est donc positif mais il convient toutefois de rappeler qu'une situation inverse, voire un solde négatif, ne traduit pas nécessairement une situation critique. En effet, cela peut signifier que l'établissement a fait l'avance de trésorerie sur des dépenses non encore justifiées et dont les financements peuvent intervenir dans un proche avenir.

Le solde budgétaire positif se traduit sur cet exercice par une variation positive de la trésorerie de 3 095K€.



La variation de trésorerie est calculée à partir des données budgétaires de l'établissement (crédits de paiement et recettes encaissées) et des opérations non budgétaires effectuées par l'Agent comptable.

Ces opérations comprennent :

Les flux correspondants **aux bourses d'aide à la mobilité internationale**, dont le solde positif en trésorerie s'élève à **+97K€**, lesquels seront reversés sur les prochaines échéances ;

Le solde des opérations de **remboursement d'emprunt** lequel impacte la trésorerie de l'exercice à hauteur de **- 1771K€**.

Les flux correspondants à **la TVA**. Sur l'exercice, la variation est négative, soit **- 2 130K€** correspondant aux dépenses assujetties à la TVA réalisées par l'université et dont la demande de remboursement auprès des services fiscaux est en cours de dénouement.

Enfin, le solde des opérations non budgétaires prend également en compte les opérations sur de trésorerie non encore affectées pour un montant de **- 7 238K€**. Ces opérations recouvrent notamment les **encaissements des recettes sur compte d'attente** non dénouées au 31/12/2019 à hauteur de **+ 315K€**; les variations sur les dépenses avant ordonnancement **- 107K€**; les opérations des régisseurs, **- 386K€** et les opérations de dépenses non encore dénouées.

La variation globale de trésorerie est de + 3 095K€.

C – Les opérations sur ressources fléchées

Le Conseil d'Administration a voté un suivi par ressources fléchées de certaines catégories d'opérations, parmi lesquelles :

- Le Plan Campus,
- La Fondation Amidex
- Les contrats de recherche supérieurs à 1M€
- Les opérations du CPER
- Les opérations supérieures à 1M€ comme Erasmus

Le suivi des contrats et opérations fléchées est retracé dans le tableau suivant :

Solde budgétaire des opérations fléchées	Compte Financier 2018	Budget 2019	Compte Financier 2019
AMIDEX	1 731 000,00	-150 855,30	7 462 907,73
CONTRATS DE RECHERCHE > 1M€	-1 175 000,00	-2 275 001,00	-3 065 989,17
PLAN CAMPUS	-55 768 000,00	-2 531 729,51	-498 965,73
CPER	-4 474 000,00	-6 349 205,00	-1 579 134,40
CONTRATS HORS RECHERCHE > 1M€	423 000,00	3 862 448,09	5 548 776,53
TOTAL	- 59 263 000	- 7 444 343	7 867 595

A l'analyse du tableau on constate que le solde budgétaire des contrats suivis en ressources fléchées vient abonder la trésorerie de **7 868K€**.

Globalement **les contrats de recherche** enregistrent un solde positif de 2 483K€.

Les contrats ont donc généré plus de recettes que de dépenses sur l'exercice. Cette situation est conforme à la vie d'un contrat pour lequel une avance est versée au démarrage de celui-ci et génère par la suite des dépenses, lesquelles seront financées une fois les justificatifs fournis au financeur.

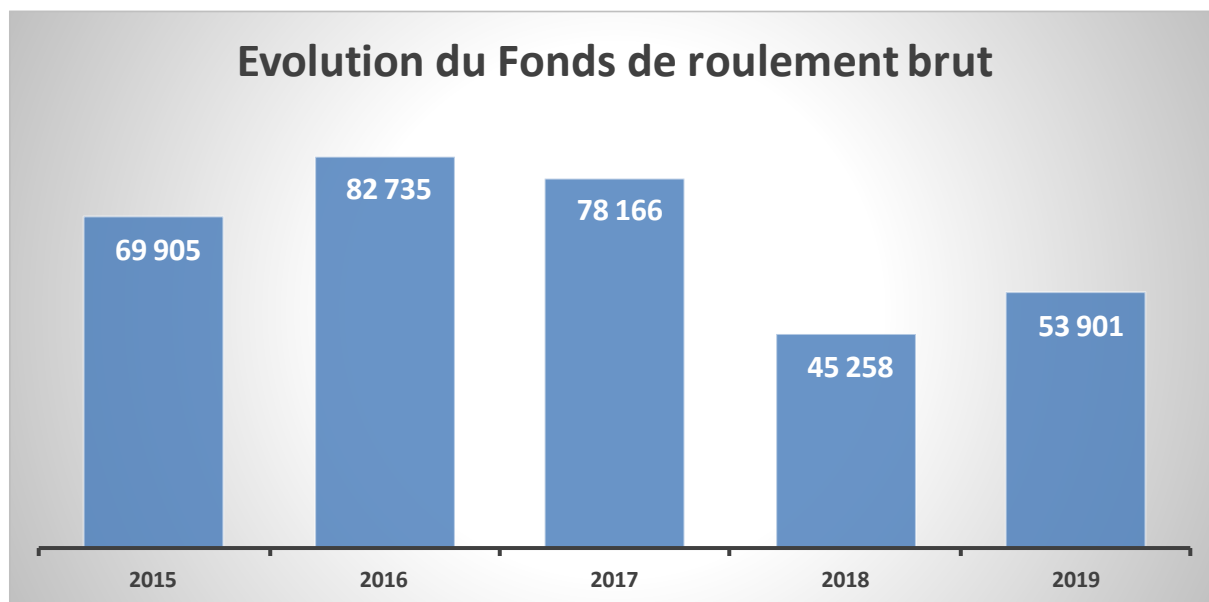
La fondation Amidex participe également à l'augmentation de la trésorerie à hauteur de 7 463K€.

Les opérations liées au **CPER** sollicitent au contraire la trésorerie de l'établissement à hauteur de 1 579K€ de même que l'opération **Campus** pour 499K€.

IV- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE EN COMPTABILITE GENERALE

A – Le Fonds de roulement

*Le fonds de roulement brut global s'élève au 31 décembre 2019 à 53 901K€.
La variation du fonds de roulement d'AMU est positive soit + 8 643K€*



L'évolution favorable du fonds de roulement est due au nouveau mode de comptabilisation des droits d'inscription et à la suppression du prorata temporis qui participe à hauteur de 9 244K€ à la hausse du fonds de roulement.

Les éléments de la variation sont retracés comme suit :

VARIATION DU FDR 2019		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		15 877
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DONT 16	-	61 743
RECETTES D'INVESTISSEMENT		40 636
SORTIES INVENTAIRE		12 175
SORTIES SUBVENTIONS	-	8 632
REGUL DIVERSES		1 088
INCIDENCE REPORT A NOUVEAU/DROITS INSCRIPTION		9 244
CAUTIONNEMENTS 27	-	2
TOTAL		8 643

Le fonds de roulement avait considérablement diminué en 2018. Cette baisse fait suite aux mises en service réalisées sur l'exercice 2018 dans le cadre du Plan campus, les montants correspondants ont été comptabilisés au compte 408 « Fournisseurs », impactant le fonds de roulement de l'établissement. Le prêt de la BEI (Banque européenne d'investissement) et le prêt contractualisé dans le cadre de la Loi Dailly seront effectifs lors de la mise en service de la dernière tranche du PPP Luminy, soit en août 2020. C'est donc à partir de la livraison des biens que la dette sera inscrite au passif de l'université, rétablissant ainsi l'équilibre au bilan.

Le fonds de roulement net est évalué à 69 284K€, contre (68 953K€ en 2018).

Le fonds de roulement brut est inférieur au fonds de roulement net en raison des mises en service réalisées en 2018 sur l'hexagone et le TPR1 dans le cadre du plan campus Luminy. Ces opérations se sont traduites comptablement par des dépenses inscrites à l'actif du bilan sans contrepartie de ressource à long terme en l'absence notamment de paiement effectif au fournisseur. Le prêt sur la BEI sera effectif au moment de la livraison de la dernière tranche, période au cours de laquelle, le paiement sera effectif, rétablissant ainsi l'équilibre au bilan et donc du fonds de roulement brut.

Le fonds de roulement net prend en compte les opérations votées et engagées par l'université et qui viennent à ce titre grever le fonds de roulement brut.

Sur cette base, le fonds de roulement disponible représente **39,56 jours** de dépenses de fonctionnement décaissables (hors dépenses d'amortissement et provisions).

Le fonds de roulement couvre **48,18 jours** de dépenses de personnel soit **1,6 mois**.

Le ratio prudentiel est de 15 jours pour les dépenses de personnel.

Le ratio sur les dépenses totales décaissables reste en deçà des seuils d'alerte.

Il tient compte des éléments suivants :

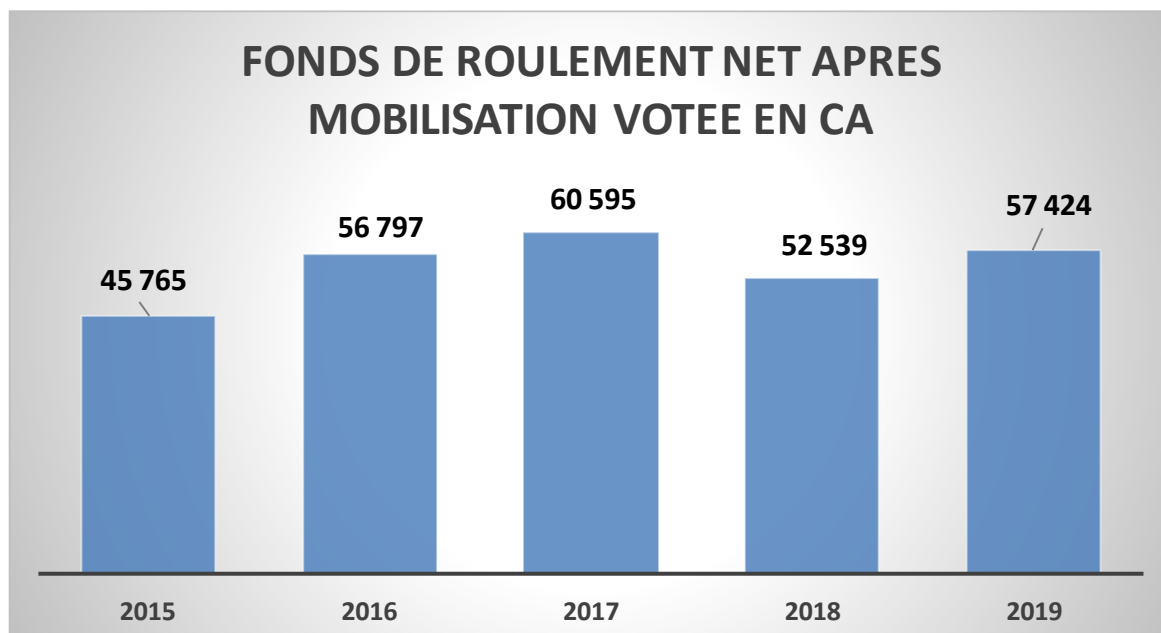
- Les travaux immobiliers financés sur ressources propres à hauteur de **9 995K€**,
- Les provisions pour risques et charges à hauteur de **13 329K€** (dont 8 277K€ pour le personnel) ;
- Les fonds de roulement des structures autonomes **-38 707K€** (Fondations Amidex, AMU et Iméra, Médecine préventive, Institut d'Etude et Culture Juives, Centre National de Formation en Micro-électronique et Plan Campus). Il convient de noter le fonds de roulement négatif du Plan Campus résultant comme indiqué ci-dessus, de l'inscription à l'actif des biens livrés en 2018 et des financements qui seront inscrits au passif sur l'exercice 2020. La livraison anticipée des 2 bâtiments de Luminy et l'absence de paiement dans cette opération (en dehors des versements anticipés) démontre tout l'intérêt du partenariat public privé qui permet d'utiliser et de profiter de bâtiments sans attendre que les financements soient effectifs.

Par délibération en date du 23 mai 2017, le Conseil d'Administration a adopté le principe d'une mobilisation du fonds de roulement de l'établissement à hauteur de 20M€, pour permettre des investissements sur des projets immobiliers, l'abondement du schéma directeur du numérique et des projets innovants pédagogiques. Sur ces projets, les restes à réaliser représentent un total de **11 860K€**. Si l'on prend en compte ces projets, **le fonds de roulement réellement disponible** s'élèverait à **57 424K€**.

Le fonds de roulement disponible en tenant compte de la mobilisation du fonds de roulement votée en Conseil d'administration représente **33 jours** de dépenses de fonctionnement décaissables (hors dépenses d'amortissement et provisions).

Le fonds de roulement couvre **40 jours** de dépenses de personnel soit **1,33 mois**.

Les résultats du fonds de roulement disponible calculé en tenant compte des projets votés par le Conseil d'Administration en juin 2017 pour un total de 20M€, restent très favorables et laissent une marge de manœuvre certaine à l'Etablissement pour la réalisation de projets futurs.



Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du ratio

Ensemble des dépenses de fonctionnement diminué des dépenses non « décaissables » (variation des stocks, charges exceptionnelles, dotations aux amortissements) sur la base de 360 jours.

en M€	FDR NET 2015	FDR NET 2016	FDR NET 2017	FDR NET 2018	FDR NET APRES MFDR VOTEE	FDR NET 2019	FDR NET APRES MFDR VOTEE	seuil de vigilance
Fonds de roulement net global	45,8	49,3	60,6	69,0	52,54	69,28	57,42	Néant
Charges décaissables hors personnel	90,5	92,01	96,2	104,4	104,4	112,8	112,8	< 30 jours
Fonds de roulement en jours	181,95	192,90	226,69	237,82	181,21	221,15	183,29	
Charges de personnel	495,5	499,86	502,6	506,8	506,8	517,7	517,7	
Fonds de roulement en jours	33,25	35,51	43,40	48,98	37,32	48,18	39,93	< 30 jours
FDR en jours /Charges décaissables totales	28,11	29,99	36,42	40,61	30,95	39,56	32,79	< 30 jours
<i>Le FDR finance le besoin en FDR et intervient dans le financement de la politique d'investissement.</i>								
<i>Son montant ne doit pas être inférieur à 30 jours de charges de fonctionnement décaissable.</i>								
<i>Une érosion régulière ou une diminution brutale doit constituer une alerte.</i>								

B - Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est calculé par différence entre les créances et les dettes de l'établissement. Le besoin en fonds de roulement est structurellement négatif compte tenu des avances reçues par l'Etablissement sur les financements publics

	2015	2016	2017	2018	2019
INTITULE DU COMPTE	bilan de sortie	bilan de sortie	bilan de sortie	bilan de sortie	bilan de sortie
Stocks	704 287	697 055	624 470	537 631	785 801
Fournisseurs	-11 024 602	-45 456 173	-10 167 861	-52 911 773	-58 864 251
Clients	8 342 817	6 358 493	3 649 824	4 116 517	-2 844 638
Personnel	-11 047 684	-12 143 181	-12 503 742	-10 588 235	-10 834 192
Organismes sociaux	-2 820 146	-2 942 532	-2 932 901	-2 834 332	-3 193 351
Etat et Collectivités publiques	-70 148 739	-140 571 891	-141 340 499	-71 262 100	-66 745 677
Débiteurs et créditeurs divers	5 393 349	117 376 827	75 529 625	137 210	-209 757
Comptes transitoires ou d'attente	-2 436 844	-1 290 895	-739 770	-467 414	177 887
Comptes de régularisation	-15 224 451	-14 270 067	-13 673 224	-15 661 784	-3 167 194
Dépréciation des comptes de tiers	-1 097 321	-946 204	-3 014 173	-5 213 765	-3 704 719
TOTAL	-99 359 335	-93 188 567	-104 568 251	-154 148 045	-148 600 091

Les principales évolutions constatées au 31/12/2019 concernent :

- La dette fournisseurs qui comprend notamment la dette sur le partenaire du campus de Luminy 41 832K€ constatée sur l'exercice 2018 et le versement anticipé réalisé à hauteur de 6 628K€ en 2019. (Celle-ci sera payée au moment de la livraison de la dernière tranche prévue en 2020 ;
- Les comptes de régularisation affichent une importante baisse. Il s'agit des produits constatés d'avance sur les droits d'inscription qui ne sont plus comptabilisés au prorata à compter du 1^{er} janvier 2019. Les autres postes sont relativement stables. On peut également noter la diminution des dépréciations résultants des créances à plus de 2 ans dont le solde a diminué sur l'exercice.

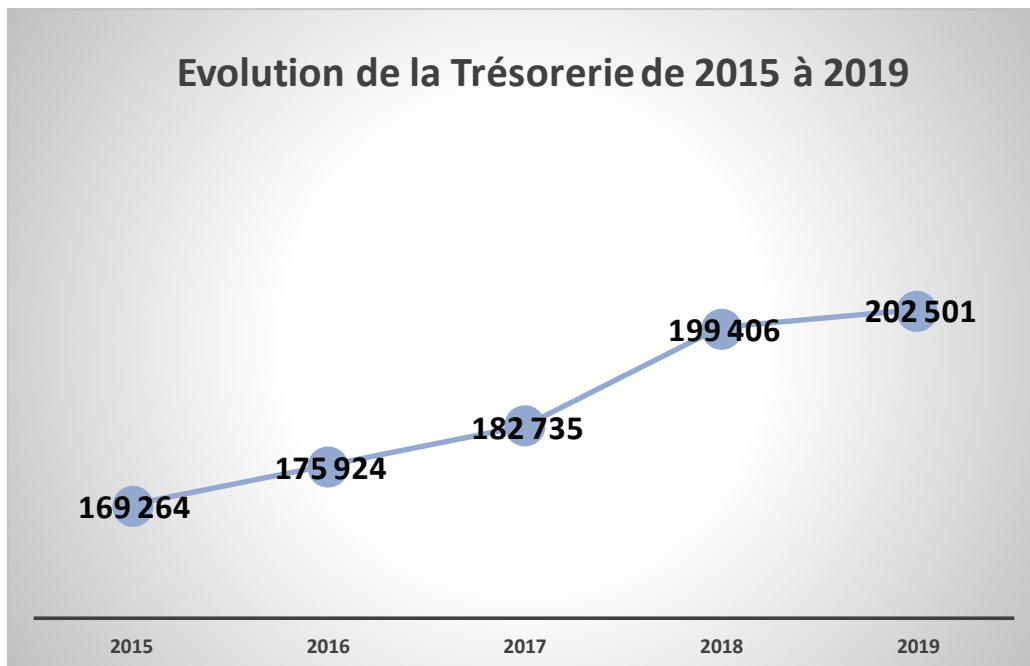
Il en ressort un besoin en Fonds de roulement négatif au 31/12/2018 de **-148 600K€**.

Un besoin en fonds de roulement négatif est caractérisé par le fait que le cycle d'exploitation de l'université induit des ressources précédant les emplois, par le jeu des décalages financiers. C'est le cas notamment des versements de la dotation campus, de la dotation Amidex ou encore des avances sur les contrats de recherche.

C – La trésorerie

Au 31 décembre 2019, les disponibilités s'élèvent à **202 501K€**, constituées par :

- L'avoir en banque (Compte Trésor Public) d'un montant de **180 843K€**
- Les placements **21 956K€**
 - Valeurs mobilières : **191K€**
 - Caisse : **1K€**
- Divers paiements et encaissements en cours (cartes bancaires, chèques,) soit **-489€**.



REPARTITION EN K€ DE LA TRESORERIE PAR SACD (sociétés à comptabilité distincte)

